


Assemblées annuelles du Groupe de la Bad

Tout faire pour que les décisions de Brazzaville soient traduites en actions

Après d'intenses débats incarnés par des panels, les participants ont fait savoir que l'heure est, désormais, à l'action en ce qui concerne la mobilisation à grande échelle des financements dédiés au développement de l'Afrique.  (P.3)


Finances publiques

Une nouvelle opération d'endettement, pour financer la dette !

 (P.5)

Ecole américaine du Plateau des 15 ans (Brazzaville)

Zao à la rencontre des élèves, pour transmettre l'héritage musical

 (P.11)

CANAL+
DONNONS DE LA VOIX !



LE DECODEUR HD
1000 F.CFA TTC
DES LA FORMULE EVASION
+ INSTALLATION OFFERTE

REABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE HABITUELLE
30 JOURS OFFERTS
A TOUTES LES CHAINES

92 92

 **PILIER DE L'INDUSTRIE CONGOLAISE DEPUIS 23 ANS**

EXPLOREZ CE QUE L'INNOVATION AGRO-ALIMENTAIRE A DE MEILLEUR !



02 000 12 84 | www.globalinegroup.com

OFFRE FIT	10 Mb/s EN ILLIMITÉ	ABONNEMENT MENSUEL 15 000
INSTALLATION DE LA BOX OFFERTE	• STREAMING, RÉSEAUX SOCIAUX, MESSAGES ET APPELS VIDÉO EN ILLIMITÉ. • RECOMMANDÉE POUR CONNECTER JUSQU'À 5 APPARELS EN SIMULTANÉ.	
OFFRE START	50 Mb/s EN ILLIMITÉ	ABONNEMENT MENSUEL 25 000
INSTALLATION DE LA BOX OFFERTE	• STREAMING DE TOUTES VOS VIDÉOS ET MUSIQUES PRÉFÉRÉES, TÉLÉCHARGEMENT RAPIDE. • RECOMMANDÉE POUR CONNECTER JUSQU'À 15 APPARELS EN SIMULTANÉ.	
OFFRE PREMIUM	200 Mb/s EN ILLIMITÉ	ABONNEMENT MENSUEL 45 000
INSTALLATION DE LA BOX OFFERTE	• STREAMING ULTRA HD COMPATIBLE 4K, EXPÉRIENCE OPTIMALE POUR LES JEUX VIDÉO ET LA VISO-CONFÉRENCE. • RECOMMANDÉE POUR CONNECTER UN NOMBRE ILLIMITÉ D'APPARELS EN SIMULTANÉ.	

Lutte contre le Vi.h-sida, la tuberculose et le paludisme

Le Congo dans la dynamique de financement 2027-2029 du Fonds mondial

Le C.c.n (Comité de coordination nationale) du Fonds mondial pour la lutte contre le V.i.h-sida, la tuberculose et le paludisme a lancé, le lundi 1er juin 2026, à l'Hôtel Pefaco, à Brazzaville, le dialogue pays consacré à la préparation de la demande de financement du huitième cycle de subvention du Fonds mondial. Sous le patronage du ministre de la santé et de la population, le prof Jean-Rosaire, la cérémonie de lancement de cette rencontre a connu la présence du Dr Vincent Dossou Sodjinou, représentant-résident de l'O.m.s au Congo, de la présidente du Comité de coordination nationale, Mme Esmo Valérie Maba Moukassa, de la représentante-résidente du Pnud au Congo, Mme Adama-Dian Barry, ainsi que des acteurs de la société civile et des communautés.

Ouvrant les travaux, le ministre Jean-Rosaire Ibara rendu hommage au Fonds mondial, pour son soutien constant au système sanitaire congolais. «Depuis plus de vingt ans, le partenariat entre notre pays et le Fonds mondial a permis de réaliser des avancées significatives dans la lutte contre les trois pandémies», a-t-il déclaré. Selon lui, cet appui a permis d'améliorer l'accès aux traitements antirétroviraux, de renforcer le diagnostic et la prise en charge de la tuberculose, ainsi que d'intensifier les actions de prévention et de lutte contre le paludisme.

Toutefois, il a souligné que d'importants défis demeurent. «La couverture thérapeutique du V.i.h doit être élargie, la détection des cas de tuberculose renfor-

cée et le lourd fardeau du paludisme davantage réduit grâce à des interventions mieux ciblées», a-t-il précisé. Le ministre de la santé a, également, insisté sur la nécessité de bâtir un système de santé résilient, capable de répondre aux urgences sanitaires, évoquant notamment la vigilance requise face à l'épidémie d'Ebola déclarée urgence de santé publique internationale. «Les acquis ne doivent jamais être considérés comme définitifs», a-t-il averti.

Pour la présidente du Comité de coordination nationale, le dialogue pays dépasse le simple cadre administratif, «il constitue un espace d'expression démocratique inclusif et ouvert», a affirmé Mme Esmo Valérie Maba Moukassa. Elle a rappelé que les priorités discutées

lors de cette rencontre sont issues des mini-dialogues organisés à travers le pays, avec la participation active des communautés, des organisations de la société civile, des partenaires techniques et des institutions publiques. Selon elle, la préparation de la requête GC8 représente une opportunité stratégique, non seulement pour garantir la continuité des interventions contre les trois maladies mais aussi pour renforcer la souveraineté sanitaire du Congo dans un contexte marqué par la diminution progressive des financements internationaux. «Le défi qui se présente à nous exige, désormais, d'aller encore plus loin ensemble, pour passer de l'appropriation des processus à l'appropriation durable des ressources», a-t-elle dé-



Le ministre Jean-Rosaire Ibara et les autres responsables, après la cérémonie d'ouverture du dialogue-pays.

claré. Le représentant-résident de l'O.m.s au Congo, quant à lui, a insisté sur l'importance de faire «des choix stratégiques permettant au pays de rester sur la trajectoire d'élimination du V.i.h, de la tuberculose et du paludisme d'ici à 2030». Pour le Dr Vincent Dossou Sodjinou, les futures interventions devront être davantage intégrées dans les soins de santé primaires conformément aux engagements internationaux pris par les États membres de l'O.m.s. Le représentant de l'organisation a formulé plusieurs recommandations, notamment «le renforcement du

dépistage communautaire, l'élargissement des mesures préventives et l'amélioration des systèmes d'information sanitaire». «Nous devons faire des choix judicieux, efficaces et surtout à haut impact pour garantir la couverture sanitaire universelle», a-t-il souligné. Il a également rappelé que la prévention demeure l'un des investissements les plus rentables en santé publique.

Au terme de cette phase de concertation, les participants disposent désormais d'une compréhension commune des enjeux du dialogue pays, des activités prévues, de la méthodologie retenue ainsi que des ressources

nécessaires à la mise en œuvre des programmes. Les conclusions des travaux alimenteront la demande de financement que le Congo entend soumettre au Fonds mondial pour le cycle 2027-2029.

Rappelons que pour la période actuelle, le Congo a bénéficié d'une allocation de 90,4 millions d'euros (environ 58,7 milliards de francs

Cfa) de la part du Fonds mondial. Cette enveloppe, mise en œuvre avec l'appui technique du Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) et d'autres acteurs locaux, vise à soutenir des objectifs précis, notamment, traiter 85 mille patients par an du V.i.h-sida, prendre en charge 20 mille cas de tuberculose, diagnostiquer et traiter 500 mille cas de paludisme, avec en parallèle la distribution de 4 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide pour protéger la population.

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU

A.e.d (Action sur l'environnement pour le développement)

Contre l'usage du mercure dans l'orpaillage artisanal au Congo

L'exploitation artisanale de l'or, à travers l'usage du mercure, continue de faire peser une menace silencieuse sur l'environnement et la santé publique au Congo. Réunis le 29 mai 2026, à Brazzaville, à l'initiative de l'O.n.g A.e.d (Action sur l'environnement pour le développement), représentants des pouvoirs publics, acteurs de la société civile et spécialistes des questions environnementales ont planché sur les propositions d'amendement à apporter à la Convention de Minamata, sur le mercure.

Au cœur des échanges figuraient les effets du mercure sur l'environnement et la santé publique dans le secteur de l'exploitation minière artisanale au Congo, ainsi que le projet d'amendement de la Convention de Minamata, proposé par l'Ipen (Réseau international pour l'élimination des polluants). Pour alimenter les discussions, un documentaire réalisé par l'A.e.d et pro-

jeté au cours de l'atelier a mis en lumière l'utilisation persistante de ce métal toxique dans les localités de Sounda, Kélé et Kitou, où il continue d'être employé pour l'extraction artisanale de l'or.

Pour Eugène Loubaki, coordinateur de l'A.e.d, l'utilisation du mercure dans l'orpaillage artisanal, même à petite échelle, constitue une menace à la fois environnementale et sanitaire. Le prin-



L'orpaillage artisanale au mercure, un danger pour l'environnement et la santé des populations.

cipal danger réside dans le processus d'amalgamation utilisé pour séparer l'or des autres matériaux. «Lors du

chauffage de l'amalgame, les vapeurs mercuriques se dispersent dans l'air et sont inhalées par les travailleurs ainsi que par les populations riveraines. Par ailleurs, les résidus de mercure contaminent les sols et les cours d'eau, affectant durablement les écosystèmes», a-t-il expliqué. L'atelier a également été l'occasion de relever certaines insuffisances de la Convention de Minamata. Pour Eugène Loubaki, le texte laisse subsister des zones grises dans la lutte contre l'utilisation du mercure dans l'orpaillage artisanal. «Il n'interdit pas explicitement le commerce du mercure destiné à l'orpaillage artisanal et ne fixe aucune échéance pour son élimination dans ce secteur», a-t-il souligné. Des lacunes qui, selon lui, compliquent les efforts engagés pour réduire progressivement le

recours à cette substance toxique dans les activités minières artisanales.

Eugène Loubaki estime, également, que l'usage du mercure a été favorisé par l'influence d'opérateurs étrangers ayant introduit cette pratique, pour maximiser la récupération de l'or. Pourtant, souligne-t-il, des alternatives techniques existent déjà et permettent d'obtenir des rendements élevés, sans recourir à ce métal toxique.

Au-delà des débats réglementaires, l'atelier de l'A.e.d a mis en lumière une contradiction persistante: sept ans après la signature de la Convention de Minamata et plusieurs années après sa ratification, le mercure continue de circuler dans les circuits de l'orpaillage artisanal congolais. Entre engagements internationaux, faiblesse du contrôle sur les sites miniers et pression économique exercée par la ruée vers l'or, le pays peine encore à traduire ses obligations en réalité sur le terrain.

Roland KOULOUNGOU

Assemblées annuelles du Groupe de la Bad

Tout faire pour que les décisions de Brazzaville soient traduites en actions

Le Département de Brazzaville a abrité, du lundi 25 au vendredi 29 mai 2026, la 61^{ème} assemblée annuelle du Groupe de la Bad (Banque africaine de développement) et la 52^{ème} assemblée annuelle du Fad (Fonds africain de développement), sous le thème principal: «Mobiliser des ressources à grande échelle, pour le financement du développement de l'Afrique, dans un monde fragmenté». Les travaux, qui se sont tenus au Centre international de conférence situé dans la Commune de Kintélé, ont été ouverts par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, en présence de deux Chefs d'Etat, le Gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema et le Centrafricain Faustin-Archange Touadéra, et de la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, l'Algérienne Selma Malika Hadadi, etc. Ils ont été clôturés par le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso. Après d'intenses débats incarnés par des panels, les participants ont fait savoir que l'heure est, désormais, à l'action en ce qui concerne la mobilisation à grande échelle des financements dédiés au développement de l'Afrique.

Les rideaux sont donc tombés sur le grand événement financier qui a réuni à Brazzaville plus de trois mille délégués venus d'Afrique et d'ailleurs. Dans le communiqué final adopté par le Conseil des gouverneurs, sous la direction de Ludovic Ngatsé, ministre congolais de l'économie, du plan, de la statistique et de la prospective, gouverneur du Groupe de la Bad pour le Congo et président en exercice des Conseils des gouverneurs, les participants ont beaucoup apprécié la présence «tout particulièrement de Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, des Chefs



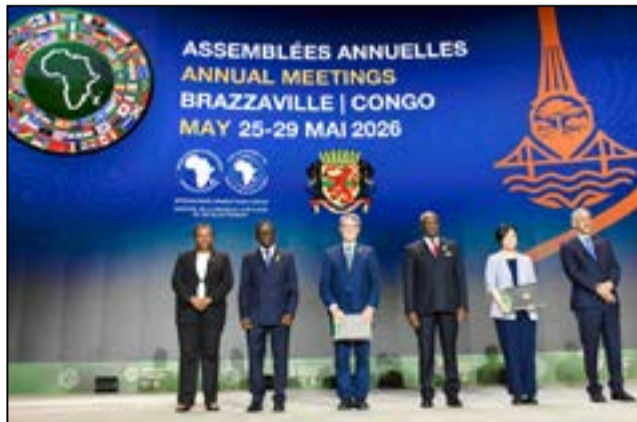
Denis Sassou-Nguesso prononçant son discours d'ouverture.



Le Premier ministre Collinet Makosso à la clôture des assemblées annuelles de la Bad.

d'Etat et de gouvernement invités, des chefs d'organisations internationales ainsi que des hauts responsables de la République du Congo», à l'ouverture de leurs travaux. Ils ont remercié «la République du Congo pour l'organisation réussie des assemblées annuelles de 2026 et la généreuse hospitalité qui leur a été accordée».

Sur le fond du sujet, les gouverneurs ont appelé les Etats membres à mettre fin à l'exportation des matières premières à l'état brut, pour accélérer ainsi la transformation structurelle et industrielle des pays africains, afin de créer des emplois et de la richesse sur le continent, à travers la valeur ajoutée locale à leurs produits. Pendant ce temps, la Bad doit faire l'effort de réussir sa nouvelle architecture financière, suivant la



Les deux administrateurs de la Bad, le Premier ministre Collinet Makosso, le ministre Ngatsé et le Dr Sidi Ould Tah

feuille de route adoptée, afin de mobiliser massivement les capitaux en faveur du développement du continent.

Le président de la Bad, le Dr Sidi Ould Tah, qui a pris ses fonctions en septembre 2025, a réussi la reconstitution des ressources du Fonds

africain de développement. Il faut poursuivre ces efforts, car il est connu que l'Afrique détient environ 4.000 milliards de dollars d'épargne dans des fonds de pension, des fonds souverains ainsi que d'autres mécanismes d'épargne. Or, ces res-

sources sont dispersées. Dans le cadre de la nouvelle architecture financière africaine pour le développement, ces ressources doivent être mobilisées pour soutenir le développement du continent. Surtout que les assises de la Bad à Brazzaville ont fait le constat que le déficit du développement des infrastructures sur le continent est estimé à 400 milliards de dollars par an. «Un tel fossé exige des solutions audacieuses»,

promet-on.

Les gouverneurs de la Bad ont aussi reconnu que le développement du continent passe, entre autres, par «le renforcement du commerce intra-africain et l'approfondissement de l'intégration financière, vecteur essentiel d'une croissance économique durable».

Pour ce qui concerne le Fonds bleu du Bassin du Congo, Brazzaville a été d'une moisson abondante, puisque la première table-ronde de ce fonds, tenue le 26 mai, a permis de récolter des engagements de plus de 3 milliards de dollars, de la part des bailleurs internationaux, pour financer 63 projets de développement bas carbone visant à protéger le Bassin du Congo, la deuxième plus grande forêt tropicale du monde après l'Amazonie. Le Groupe de la Bad s'est engagé à fournir 250 millions de dollars de financement préliminaire, pour mettre en œuvre des projets portés par le mécanisme climatique régional.

L'ambition de la Bad a fait savoir le Mauritanien Sidi Ould Tah est de devenir une banque plus audacieuse, plus innovante, plus agile, plus proche des populations, une banque qui place l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes au centre de son action, a-t-il laissé entendre dans son allocution à la clôture.

De son côté, le ministre Lu-

Editorial

Le Congo sans visa!

Le Congo est sorti de l'élection présidentielle, un événement politique majeur où les candidats rivalisent d'imagination et d'ardeur pour convaincre l'électorat sur le bien-fondé de leurs projets de société et leurs engagements. C'est le but du jeu qui conduit à la victoire d'un seul.

A l'issue de la présidentielle passée, les Congolais ont été séduits par le projet de société portant accélération de la marche vers le développement, présenté par Denis Sassou-Nguesso, le Président sortant et réélu qui, au regard des résultats officiels publiés, a reçu un vote qu'on peut qualifier de plébiscite. Depuis le 16 avril dernier, nous voilà donc dans le mandat de l'accélération de la marche. Ce qui donne clairement l'image qu'en matière de développement, on augmente la vitesse de travail, par rapport à ce qu'on a fait durant le mandat passé. Dans un tel contexte, plus que jamais, les réformes sont de mises, puisqu'il faut accélérer. Et il s'agit principalement de la marche vers le développement. Pas d'autre chose!

Mais, à quoi va-t-on lier l'accélération de la politique migratoire en République du Congo? Dès le 1^{er} janvier 2027, tout Africain, d'où qu'il vienne, va entrer au Congo sans visa. La décision de supprimer les visas pour les Africains a été prise et annoncée par le Chef de l'Etat lui-même. A la surprise de tous! L'effet d'annonce a eu ses tonnerres d'applaudissements. Mais, côté congolais, les interrogations ont commencé à bousculer les esprits. Est-ce l'accélération de l'intégration africaine, au nom du panafricanisme? Les Congolais jouissent-ils de la réciprocité avec les autres pays africains? Comment va-t-on gérer les flux migratoires que cette décision va provoquer?

Quand un pays a déjà organisé le «mbata ya ba kolo», pour des raisons de sécurité, il y a lieu de s'interroger s'il a pris les dispositions nécessaires pour bien gérer dorénavant les flux migratoires. Se fait-on une idée des trafics illégaux de tous genres qui vont se mettre en place à travers les frontières congolaises, après la mise en œuvre d'une telle décision? Pour accélérer la marche vers le développement, faut-il d'abord commencer par accélérer la politique migratoire?

Jusqu'à là, le gouvernement reste silencieux sur la future mesure qu'il va mettre en œuvre dès le début de l'année prochaine. Comme ils n'ont pas de réponses à leurs interrogations, les Congolais semblent être gagnés par le pessimisme, à la suite de ce qui apparaît comme un vrai appel d'air à l'immigration. Surtout que la décision a été prise sans leur avis, ni l'avis de leurs représentants au parlement. Certains compatriotes s'estiment être trahis. D'autres pensent qu'une telle décision, sans en préparer au préalable les conditions, est difficile d'application.

Voulant être optimistes, d'autres imaginent encore que le Congo fera marche arrière, ne pouvant supporter les flux migratoires qui vont s'intensifier en direction de ses frontières. D'autres compatriotes suggèrent qu'un référendum soit organisé sur la question de la suppression des visas d'entrée au Congo, car cette question est si sensible, en raison de ses implications dans d'autres domaines de la vie nationale, qu'une seule autorité ne peut en disposer. Bref, on a l'impression que c'est une question qui pourrait être au cœur d'un débat national houleux, à l'instar de la virtuelle vente des terres aux Rwandais. Comme quoi, on a voté l'accélération de la marche vers le développement, on se trouve avec l'accélération de l'immigration au Congo. Le débat est ouvert!

L'HORIZON AFRICAIN

dovic Ngatsé pense qu'il faut fournir davantage d'efforts, avec un meilleur suivi des réformes, plus de mobilisation des partenaires et une accélération de la mise en œuvre des projets. «Ce qu'il faut désormais de l'Afrique, c'est une culture de l'exécution et de l'impact. Les orientations de Brazzaville devraient immédiatement se traduire en capital accessible en infrastructures transformatrices et en progrès tangibles pour nos populations. C'est à cette seule condition que notre institution commune va demeurer le moteur de la transformation économique et sociale de l'Afrique», a-t-il déclaré. Dans son mot de clôture, Anatole Collinet Makosso, qui s'est dit «profondément satisfait» de la moisson des assemblées annuelles de la Bad à Brazzaville, a félicité et

remercié l'ensemble des participants, avant d'ajouter que «désormais, le diagnostic est clair, l'heure est à l'action». Rappelons que la cérémonie de clôture, réhaussée par la présence du vice-président de Botswana, Ndaba Gaolathe, du Vice-Premier ministre Jean-Jacques Bouya, coordonnateur du Comité d'organisation de ces assises et quelques membres du gouvernement, ainsi que des représentants des institutions constitutionnelles, a été marquée par la remise de certificats de reconnaissance et de remerciement à deux administrateurs de la Bad, à savoir Alvaro Nadal Belda et Adamasu Nebede Gedam, qui quitteront officiellement l'institution panafricaine, le 31 août prochain.

Hervé EKIRONO

Coalition Tournons la page Congo

De nouveaux outils de plaidoyer pour défendre les libertés publiques

À un an des élections législatives prévues en juillet 2027, la Coalition Tournons la page Congo hausse le ton. Lors d'un atelier tenu le 26 mai 2026, à Brazzaville, sous la direction de son coordonnateur, Christian Mounzeo, la coalition, qui regroupe une douzaine d'organisations de la société civile, a validé une nouvelle batterie d'outils de plaidoyer destinés à renforcer l'engagement citoyen et à défendre les libertés publiques, dans un contexte politique jugé de plus en plus verrouillé.

À cœur de leur atelier, les membres de la Coalition Tournons la page Congo ont examiné le rapport 2025-2026, baptisé «Tosa obika» (la survie au prix du silence). Un titre évocateur pour un document qui dresse un tableau sombre des libertés d'association, d'expression et de réunion dans le pays. Élaboré dans le cadre du programme de renforcement des capacités des coalitions nationales de la campagne internationale «Tournons-la-page», avec l'appui de la Fondation Reynolds, le rapport met l'accent sur les restrictions entourant les manifestations publiques et les difficultés croissantes de la société civile à agir librement.

Pour Christian Mounzeo, cet atelier est intervenu dans un climat politique encore marqué par les tensions ayant entouré la présidentielle de mars dernier. «La période préélectorale a été particulièrement anxiogène pour la société civile et pour l'opinion publique», affirme-t-il. Le coordonnateur de T.I.p Congo évoque notamment les conséquences de l'opération de lutte contre le



Les membres de la Coalition T.I.p Congo, après leur atelier

banditisme menée récemment dans le pays. Selon lui, cette campagne sécuritaire s'est accompagnée de graves violations des droits humains, allant d'exécutions sommaires à des destructions de biens. Dans ce contexte, estime-t-il, les marges d'action des organisations indépendantes et des journalistes se sont considérablement réduites, compliquant le suivi du processus électoral et le travail de veille citoyenne.

Face à cette situation, la coalition entend structurer son action. Objectif: suivre de près les recommandations adressées aux autorités nationales, au parle-

ment, aux médias et aux partenaires internationaux, afin de pousser les institutions à davantage de transparence. «Nous voulons contribuer à des élections transparentes, équitables et justes», insiste Christian Mounzeo, faisant ainsi allusion aux prochaines élections législatives. Parmi les priorités figure l'adoption d'une loi de protection des défenseurs des droits humains, présentée comme un levier essentiel pour garantir les libertés fondamentales et préserver un espace civique jugé fragile.

Selon lui, les nouveaux outils de plaidoyer validés reposent avant tout sur des

données de terrain et des faits documentés. «Nous disposons d'informations factuelles qui nous permettent de formuler des propositions pertinentes, pour améliorer la gouvernance

et renforcer la participation citoyenne», explique-t-il.

En toile de fond, la coalition entend replacer le citoyen congolais au centre du jeu démocratique, en rappelant qu'un scrutin crédible ne peut exister sans libertés publiques garanties. «Les citoyens doivent pouvoir voter librement pour les candidats de leur choix, et non sous l'effet de la corruption ou d'avantages matériels», a-t-il affirmé. Reste désormais à savoir si ces outils de plaidoyer suffiront à infléchir une réalité politique où l'espace civique se referme progressivement.

Roland KOULOUNGOU

PROPOS D'ÉTAPE

F.m.i: crise de la vérité

Lorsqu'un pays sollicite un programme avec le Fonds monétaire international, il reconnaît, de fait, qu'il est en crise. Ce dernier le soumet à un programme d'ajustement structurel. Et un économiste congolais a dit que ces programmes sont sans rivages éthiques. C'est dire qu'ils sont cyniques et brutaux pour les éphémères, surtout pour ceux d'en bas.

L'argument principal en vogue, c'est la soutenabilité de la dette, c'est-à-dire la capacité d'un pays de faire face au remboursement du capital emprunté et au paiement des intérêts qui en découlent, sans fragiliser la croissance de son économie. Le constat est que certains pays sont à la peine, pour soutenir leur dette. Ils acquièrent des moyens de paiement d'autrui, mais ne les fructifient pas, pour être en mesure de les restituer et d'honorer leurs engagements locaux, par exemple le paiement des pensions. On parle alors de crise: crise économique; crise financière. Mais, est-ce vraiment une crise économique?

Le recours récurrent au F.m.i, pour juguler les dettes, est la manifestation de la crise de la vérité. Vérité sur l'utilisation que l'on fait des emprunts. Ils sont censés financer la production, qui génère de l'argent avec lequel on rembourse ces emprunts; c'est le fameux cycle Ama (Argent-Marchandise-Argent), décrit par les économistes. Mais, ces emprunts ont des loisirs, comme on le constate dans certains pays africains. Alors, c'est la crise de la vérité. Et on a beau faire, celle-ci finit toujours par s'imposer et, parfois, par faire exploser les conformités.

Prométhée

Comme en lutrin

Le prix de la grandeur: trois leviers pour entrer dans sa destinée

Tout le monde rêve de la grandeur, mais peu acceptent le processus. La réussite n'est pas un événement, c'est un parcours. Ce qui naît instantanément meurt prématurément. Seul celui qui bâtit pierre par pierre érige un édifice qui dure. Comme le résumait Ralph Waldo Emerson: «N'allez pas là où le chemin peut mener, allez là où il n'y a pas de chemin et laissez une trace». L'échec vient rarement du manque de talent, mais de l'abandon. Pour Jacob, l'entrée dans sa destinée a reposé sur trois leviers précis:

- la famine (L'inconfort est un signal): le manque brise votre zone de confort. Si le torrent d'Élie s'est tari, c'était pour le forcer à avancer. Charles Spurgeon disait: «Je dois ma croissance spirituelle aux moments de privation». La prière est le moteur, l'action est le volant. Quittez la passivité, levez-vous;
- la famille (Le socle de l'ascension): une famille unie est une force de frappe imbattable. Henry Ford écrivait: «Rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est un succès». Sécurisez votre arrière-garde avant de conquérir le monde;
- le talent (Le bon champ de bataille): n'essayez pas de briller là où vous n'avez pas de lumière. Moïse était le stratège au palais, Josué le guerrier sur le terrain. Inverser les rôles aurait causé leur perte. Albert Einstein rappelait: «Si vous jugez un poisson sur ses capacités à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide». Identifiez votre zone de génie et acceptez le processus.

Dre Annick IMBOU

10 juin 2026. Journée de la concorde nationale

Mercredi 10 juin 2026, la République du Congo célèbre la Journée de la concorde nationale. Elle rappelle la clôture de la Conférence nationale souveraine, ouverte le 25 février 1991 et qui fut dirigée par Mgr Ernest Kombo. Celui-ci avait marqué la clôture de cette conférence par la symbolique du lavement des mains, signe de pardon et de réconciliation, après les déchirements qui avaient caractérisé les débats. Cette journée, la 35^{ème} cette année, est célébrée sous le patronage du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, que dirige Marius Mouambenga, sous la tutelle de la Présidence de la République.

Droits de l'homme

La société civile s'élève contre une décision du Ministère de la justice

Les dirigeants d'une douzaine d'organisations de la société civile se sont retrouvés lundi 1er juin 2026, au siège de la P.g.d.f (Plateforme pour la gestion durable des forêts), à Brazzaville, pour prendre position sur la note de service du directeur général de la promotion des peuples autochtones, relevant du Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, publiée le 18 mai 2026. Cette note de service leur exige une autorisation écrite, pour leurs interventions auprès des populations autochtones. Les acteurs de la société civile condamnent cette note dont ils exigent l'annulation, car elle n'a pas de base légale.

Selon la déclaration qu'ils ont publiée à l'issue de leur rencontre et qui a été lue par Alfred Nkodia, coordonnateur de la P.g.d.f, en présence de plusieurs responsables, dont Maixent Agnimbat Eméka, président du Forum de la société civile sur la biodiversité, le climat et le développement durable, la note de service du directeur général de la promotion des peuples autochtones est contraire aux dispositions de l'article 15 de la Constitution du 25 octobre 2015 et de l'article 2 de la loi n°5-2011 portant promotion et protection

des peuples autochtones. Pour ces organisations de la société civile, l'autorisation écrite exigée par l'administration publique aggrave la discrimination à l'égard des populations autochtones. Ces organisations peuvent continuer à travailler avec toutes les autres couches sociales (communautés locales bantou, les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes vivant avec handicap, les personnes du troisième âge et bien d'autres). Mais, en ce qui concerne les autochtones, il faut une autorisation écrite. Voilà là où se situe la



Les acteurs de la société civile pendant leur déclaration.

discrimination. En plus, cette décision a été prise sans consulter les organisations de la société civile encore moins les populations autochtones. Le régime d'autorisation risque d'ouvrir la boîte de Pandore sur les chantages et les passe-droits que certains agents publics pourraient exercer sur les organisations de la société civile et les partenaires. Raison pour laquelle les responsables de ces organisations demandent au gouvernement d'ordonner la rétractation de cette note

de service, aux bailleurs de fonds et partenaires au développement d'œuvrer pour que le gouvernement congolais respecte ses engagements en matière de promotion et protection des droits des populations autochtones, pour que les acteurs de la société civile continuent de mener leurs activités au bénéfice des couches sociales défavorisées dont les populations autochtones.

Martin BALOUATA-MALEKA

Finances publiques

Une nouvelle opération d'endettement, pour financer la dette !

C'est avec une jubilation certaine que le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public a annoncé, à travers un communiqué de presse signé le 20 mai 2026, par son directeur de cabinet, Paul Malié, le succès d'une émission obligataire de 850 millions de dollars Us (environ 479 milliards de francs Cfa) sur le marché international, remboursable avec un intérêt de 9,5%. Le remboursement du capital interviendra de manière progressive selon un amortissement de cinq tranches annuelles égales, à compter de 2032, précise le communiqué.

S'endetter pour payer ses dettes. C'est la politique de survie financière que le gouvernement met en œuvre, en raison de la situation d'endettement très lourde de l'Etat congolais. Dans ce cadre, il vient de réussir une opération financière sur le marché international, en levant un montant d'environ 479 milliards de francs Cfa. «En l'espace de six mois, la République du Congo a opéré un retour méthodique sur les marchés internationaux, cette nouvelle émission faisant suite à la conduite de deux placements privés en novembre et décembre 2025,

et une émission publique inaugurale en février 2026. Cette trajectoire témoigne de la solidité retrouvée de la signature congolaise et de la confiance durable qu'elle inspire aux investisseurs internationaux. La prime de risque pays de la République du Congo a reculé de plus de 400 points de base, une compression historique confirmant une trajectoire de crédit extrêmement dynamique», souligne le communiqué de presse.

Un jeu d'endettement ré-endettement ?

Cette opération d'emprunt

obligataire sur le marché international n'apporte aucun milliard de francs Cfa de plus au Trésor public. Selon le gouvernement, «le produit de l'opération est affecté au refinancement de lignes de dette existantes, à travers le rachat de l'obligation internationale arrivant à échéance en 2032, ainsi que le remboursement des lignes de dette du marché sous-régional arrivant à échéance en juin et juillet 2026».

En clair, le Congo s'endette pour payer ses dettes. Du point de vue économique, il ne gagne donc rien. Mais, en termes de confiance, le



Christian Yoka.

pays gagne du crédit, en montrant sa capacité, par le jeu d'endettement ré-endettement, à rembourser ses dettes à échéance. En plus, il va s'épargner les pressions sur ses finances publiques concernant le volet dette, et orienter tranquillement ses recettes courantes dans le fonctionnement, le paiement des salaires et l'investissement. Pourvu que la bonne gouvernance financière et la

rigueur dans le respect des procédures et des chapitres soient de vigueur. Avec la hausse des prix du pétrole, provoquée par la guerre que mène le Président américain, Donald Trump, contre l'Iran, et la demande croissante, dans le monde, de G.n.l (Gaz naturel liquéfié) dont le pays est devenu exportateur depuis l'année 2024 (81 milliards

de francs Cfa de recettes de G.n.l prévues dans le budget 2026), le Congo améliore sa position sur les marchés financiers internationaux. En plus, il fait preuve de stabilité politique et de fonctionnement régulier de ses institutions, avec la tenue récente de l'élection présidentielle. Les investisseurs internationaux lui font de nouveau confiance.

Raison pour laquelle le gouvernement regarde l'avenir avec un certain optimisme, en dépit des difficultés de sa situation financière courante, se manifestant par le retard de certains paiements sociaux, particulièrement dans les structures relevant du budget de transfert. Dans le budget 2026, il a prévu des émissions de bons et d'obligations à hauteur de 691 milliards 495 millions de francs Cfa. Quoiqu'il en soit, le rouleau de la dette s'épaissit tout doucement, chaque année, par le jeu des intérêts, pour peser sur les générations futures. Une situation qu'on devrait plutôt éviter.

Jean-Clotaire DIATOU

Tribune

Emploi des Congolais: la souveraineté est non-négociable

L'engagement réaffirmé par le ministre de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de la formation qualifiante, Rodrigue Charles Malanda-Samba, qui a déclaré le 22 mai 2026, à Brazzaville, qu'«aucun emploi dédié aux Congolais ne sera pris par un étranger», est à saluer. En effet, cet acte traduit, dans son périmètre régalién, la vision présidentielle du quinquennat de l'accélération de la marche vers le développement et ouvre une séquence décisive, pour la souveraineté économique de notre pays, le Congo-Brazzaville.

Un acte ministériel, une vision présidentielle

La déclaration prononcée à l'A.c.p.e (Agence congolaise pour l'emploi) n'est ni un repli ni un slogan. Elle est la traduction administrative et réglementaire d'une volonté présidentielle déjà inscrite, dès février 2026, dans le projet de société du Président Denis Sassou N'Guesso, «Accélérons la marche vers le développement». Ce projet de société, adopté massivement par le peuple congolais en mars 2026 et ratifié par l'investiture du 16 avril à Kintélé, fixe un cap clair pour le quinquennat 2026-2031. Il faut dire que le ministre n'a pas innové en franc-tireur: il a appliqué. Le Président oriente, le ministre exécute, la République avance. Cette continuité entre la parole présidentielle et l'acte ministériel donne à voir un État qui se réapproprie le pilotage de ses actifs stratégiques.

Une préférence ciblée, pas un repli économique

Au-delà de tout, il faut lever toute ambiguïté: la préférence nationale n'est ni une fermeture des frontières économiques, ni une remise en cause de la liberté des marchés, ni un signal défavorable aux investisseurs internationaux. Le Congo a besoin des capitaux étrangers, des partenariats industriels et des transferts de technologie pour accélérer son développement. La préférence nationale ne s'oppose pas à cette ouverture: elle en organise les retombées au bénéfice du sol social congolais. La doctrine proposée est ciblée. Elle vise prioritairement les postes stratégiques: ceux qui touchent aux secteurs sensibles pour la sécurité et la souveraineté de l'État (défense, renseignement, infrastructures critiques, télécommunications, ressources extractives), ceux qui portent les

savoir-faire techniques de premier rang, et ceux qui structurent la gouvernance économique nationale. Pour les autres niveaux d'emploi, la règle d'or demeure le droit du travail commun: embauche libre lorsque les compétences nationales sont disponibles, recours encadré à la main-d'œuvre étrangère lorsqu'elles ne le sont pas. Lu à travers la grille de l'intelligence économique, le geste ministériel revêt quatre finalités convergentes: réserver prioritairement les postes stratégiques aux nationaux, c'est protéger les savoir-faire critiques; capter la valeur ajoutée locale; construire une élite technique nationale et honorer la devise du Congo: «Unité, Travail, Progrès». Le cadre juridique existe déjà. Le droit du travail congolais prévoit qu'une société «ne peut faire appel à une main-d'œuvre étrangère que si les compétences nécessaires sont indisponibles



Par Deve Maboungou, expert en intelligence économique

sur le marché national». La circulaire annoncée ne crée pas un droit nouveau: elle réactive un droit existant. Cette précision est stratégique, car elle désamorce, par avance, toute accusation de discrimination ou de protectionnisme.

Une réponse à un défi mesurable

Les chiffres imposent l'action. Près de 31% des Congolais se déclarent sans emploi et sont activement à la recherche d'un travail. Le taux de chômage des 18-35 ans avoisine 41%. Près de 95% des citoyens jugent insuffisant l'effort public de création d'emplois. Dans

le même temps, l'arrivée massive d'investissements étrangers, au premier rang desquels l'accord de 23 milliards de dollars signé avec la société Wing Wah, ouvre des perspectives considérables: le protocole d'engagement signé en février 2026 prévoit déjà la création de plus de 1.000 emplois nationaux. Le programme d'insertion professionnelle annoncé par le Ministère de la jeunesse vise, par ailleurs, la formation de plus de 45 mille jeunes congolais en 2026.

Félicitations républicaines au Président de la République

Nous tenons à adresser au Président Denis Sassou N'Guesso, nos félicitations républicaines pour la cohérence et la lisibilité du cap fixé au quinquennat 2026-2031. En plaçant la jeunesse, l'emploi national et la transformation locale au cœur de son projet de société, le Chef de l'État trace une trajectoire conforme aux exigences de la souveraineté économique africaine. Il appartient maintenant à chaque échelon de l'appareil d'État de traduire cette vision en résultats mesu-

rables, au bénéfice direct des Congolais.

Sept recommandations opérationnelles

En complément de la présente réflexion, il y a lieu de formuler sept recommandations pour transformer la séquence en doctrine d'État durable. Parmi elles, figurent la publication rapide de la circulaire d'application, la création d'un observatoire de l'emploi national, l'inscription de clauses de préférence nationale dans les marchés publics et les contrats signés avec les investisseurs étrangers, la mobilisation des corps intermédiaires, le lancement d'un programme accéléré de formation aux métiers stratégiques, ainsi qu'une campagne diplomatique pédagogique auprès des chancelleries. Ces propositions sont détaillées dans une note d'analyse. À l'heure où l'Afrique négocie une recomposition stratégique majeure de ses relations, le Congo donne un signal qui dépasse ses frontières: la souveraineté économique n'est pas une posture, c'est une méthode. Elle se mesure à un seul critère: le sort fait à la jeunesse congolaise.

Deve MABOUNGOU
Expert en intelligence économique; Président du Cabinet Noeïn & Cie.

Onec (Ordre national des experts-comptables du Congo)

Brice-Voltaire Etou-Obami lance une lutte contre les illégaux et les auteurs des bilans fictifs

L'Ordre national des experts-comptables du Congo (Onec Congo), par la voix de son président, Brice-Voltaire Etou-Obami, informe l'opinion publique nationale, les opérateurs économiques, les administrations publiques et privées, les institutions financières ainsi que l'ensemble des acteurs du monde des affaires, du lancement officiel d'une vaste opération de lutte contre l'exercice illégal de la profession comptable et contre la production, la certification et l'utilisation de bilans fictifs ou frauduleux.

L'initiative de l'Onec Congo s'inscrit dans le cadre du respect strict des dispositions des Actes uniformes Ohada relatifs au droit comptable et à l'information financière ainsi qu'au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique. L'Onec Congo rappelle à cet effet que:

1- Sur la régularité et la sincérité des états financiers

Conformément aux articles 8 et 9 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit comptable et à l'information financière (Audcif), les états financiers doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité. Toute falsification, dissimulation, manipulation comptable ou établissement d'états financiers fictifs constitue une violation grave des dispositions légales et réglementaires en vigueur dans l'espace Ohada.

2- Sur les sanctions pénales relatives aux faux bilans

L'Onec Congo rappelle, également, les dispositions de l'article 111 de l'Audcif qui prévoient des sanctions pénales à l'encontre des personnes qui établissent, présentent ou publient des états financiers ne correspondant pas à la réalité économique et financière de l'entreprise. Les auteurs, coauteurs et complices de faux bilans, de bilans fictifs ou de certifications de complaisance



Brice-Voltaire Etou Obami, président de l'Onec-C.

s'exposent à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.

3- Sur l'exercice légal de la profession d'expert-comptable

En application des dispositions de l'article 695 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (Auscgie), nul ne peut exercer les missions de certification légale des comptes ou se prévaloir de la qualité d'expert-comptable sans être régulièrement inscrit au Tableau de l'Ordre national des experts-comptables.

Par conséquent, les cabinets exerçant illégalement, les personnes physiques non-inscrites à l'ordre, les structures opérantes sous forme de Sarl, société commerciale ou toute autre entité sans autorisation professionnelle, ainsi que toute personne se

livrant à des activités comptables, fiscales, d'audit ou de commissariat aux comptes sans habilitation légale, sont formellement mises en demeure de se régulariser dans un délai de huit (08) jours à compter de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Onec Congo engagera, sans autre avertissement, toutes les procédures judiciaires et disciplinaires nécessaires devant les juridictions compétentes.

4- Sur les obligations des commissaires aux comptes et les règles de déontologie

L'Onec Congo rappelle également aux commissaires aux comptes et professionnels de la comptabilité leurs obligations déontologiques fondamentales, notamment: l'intégrité; l'objectivité; l'indépendance; la compétence professionnelle; la diligence et la conscience professionnelles; le respect du secret

professionnel et de la confidentialité; le comportement professionnel conforme aux lois et règlements.

Le commissaire aux comptes doit exercer sa mission avec une assurance raisonnable, dans le strict respect des normes professionnelles, et ne peut en aucun cas certifier des états financiers qu'il sait inexacts, irréguliers ou mensongers.

5- Sur les sanctions liées au dépôt des états financiers

L'Onec Congo rappelle également les dispositions de l'article 890-1 de l'Auscgie qui sanctionnent les manquements relatifs au dépôt régulier des états financiers ainsi que les irrégularités portant atteinte à la transparence financière des sociétés commerciales.

6- Collaboration avec les institutions de la République

Dans le cadre de cette opération d'assainissement de la profession et de moralisation de l'information financière, l'Onec Congo travaille en étroite collaboration avec:

- les juridictions compétentes, notamment le Tribunal de commerce;
 - la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID);
 - la Direction Générale du Portefeuille Public;
 - les administrations publiques;
 - les institutions financières;
 - les services de contrôle économique et financier ainsi que toutes les institutions de la République concernées.
- L'Onec Congo réaffirme sa détermination à protéger la crédibilité de la profession comptable, la fiabilité de l'information financière et la sécurité des affaires en République du Congo.

Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté !

Il y a des phénomènes qui rendent la circulation routière dangereuse comme on le constate. Ce qui explique le taux de mortalité toujours élevé sur nos routes. Par exemple, on observe:

- le non-respect des feux rouges, du port du casque, du code de la route et des panneaux de circulation;
- l'usage du téléphone portable au volant des véhicules et même sur les motos; l'usage abusif du klaxon;
- l'équipement des véhicules avec des phares blancs alors qu'ils sont non réglementaires;
- l'excès de vitesse; le mauvais dépassement; le stationnement de véhicules n'importe où même en plein milieu de la route;
- la surcharge des motos avec trois personnes;
- la conduite de moto-bennes par des adolescents sans permis de conduire, etc.

C'est la triste réalité à laquelle nos amis communs, Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu, assistent depuis un certain temps, particulièrement dans les rues de nos deux grandes villes, Brazzaville et Pointe-Noire, et sur les routes nationales, sans compter le comportement des gens, qui se caractérise souvent par l'insolence, le manque de respect d'autrui et le manque de courtoisie. Les délits de fuite et la non-assistance à personne en danger après un accident sont légion. Le public quant à lui se manifeste par le pillage des véhicules accidentés. Conduire dans nos grandes villes demande un sacré courage, tant il est vrai que nombre d'automobilistes prennent des risques inconsidérés, en ne respectant pas le code de la route et en n'en faisant qu'à leur tête, pourvu de s'en sortir et de passer.

Cet incivisme ou mieux cette délinquance dans le domaine de la circulation routière est à la base de nombreux accidents qui endeuillent nombre de familles dans notre pays. Les pompiers, les policiers et les gendarmes sont toujours mis à rude épreuve pour secourir les nombreuses victimes de ces accidents qui font des morts, des blessés graves, à cause du mauvais comportement des conducteurs. Le gouvernement, par le biais du Ministère en charge du transport, mène des actions pour lutter contre cet incivisme et cette délinquance. L'action vigoureuse de la D.g.s.p (Direction générale de la sécurité présidentielle) dans le secteur des motos-taxis a permis de mettre beaucoup d'ordre, même s'il faut déplorer la pratique de l'incinération des motos comme chez les Talibans d'Afghanistan. En République, la loi ne s'impose pas de manière sauvage. Les motos saisies auraient pu être vendues aux enchères et l'argent récolté servir à financer justement les opérations de contrôle de la circulation routière.

A ce propos, Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu pensent que «si nous ne nous assurons pas que ceux qui conduisent sur nos routes ont un permis de conduire, que ceux qui ont un permis de conduire ont réellement rempli toutes les conditions pour le détenir, si nous laissons les motocyclistes et les chauffards faire comme bon leur semble, si tout simplement, l'Etat ne veille pas à ce que les décisions qu'il prend soient effectivement respectées, il finira par se discréditer et nous, pauvres citoyens lambdas, n'aurons pas d'autre choix que d'aller chercher des fétiches en forme de ceinture. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Presse

Ancien de Radio-Congo, le journaliste André Miémou Lissibou n'est plus

Décédé le 3 mai 2026, à l'âge de 69 ans, l'ancien journaliste de Radio-Congo, André Miémou Loussibou, a été inhumé lundi 18 mai, au Cimetière «Les élus du ciel», à Koubola, à une vingtaine de kilomètres au Sud de Brazzaville, sur la route de Kinkala.

Après sa licence au Département S.t.c (Science et techniques de la communication) de la Flash (Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines) de l'Université Marien Nguabi, en 1985, André Miémou Lissibou a commencé à exercer

à la Voix de la révolution congolaise, redevenue Radio-Congo, la chaîne nationale.

Evoluant au service de rédaction en qualité de journaliste-reporter, il a contribué et participé activement à l'élaboration des journaux parlés au quotidien. Quand



André Miémou Loussibou.

Radio-Congo a été dotée d'une direction générale, le service de rédaction est devenu Direction de l'information. André Miémou Lissibou y a assumé les fonctions de chef de service société. Il a été également produc-

teur et animateur d'une émission. Cette charge l'obligeait à écrire des chroniques, des papiers d'analyse et pratiquer les autres genres journalistiques. Sa plume alerte lui a permis de collaborer dans certains journaux d'informations de la place et à la Direction de la communication de la mairie centrale de Brazzaville, jusqu'à la fin de sa vie. Il a pris sa retraite en 2017. Chrétien à l'Eglise Réthoboth, notamment à l'assemblée du centre-ville pour aiguïser sa foi, il a laissé quatre enfants.

Martin BALOUATA-MALEKA

Pour m'informer, je fais confiance à L'Horizon Africain. Je m'abonne!

Ecole américaine du Plateau des 15 ans (Brazzaville)

Zao à la rencontre des élèves, pour transmettre l'héritage musical

L'Ecole américaine du Plateau des 15 ans, à Brazzaville, a abrité jeudi 21 mai 2026, une rencontre d'échange intergénérationnel riche en enseignements entre l'artiste-musicien congolais, Casimir Zoba dit Zao, et les élèves de cette école ainsi que ceux de l'École internationale espoir du pays de Mpissa, un quartier du deuxième arrondissement Bacongo. Elle avait pour objectif de permettre aux élèves de découvrir une figure majeure de la musique congolaise, avant le grand spectacle prévu le samedi 4 juillet prochain, au Palais des congrès de Brazzaville.

Initiée par le couple promoteur, Monsieur et Madame Malonga, la rencontre de Zao avec les élèves s'est déroulée sous la modération de Borgia Lekiby, coordinateur culturel de la Fondation Amour du pays. L'auteur du célèbre titre «Ancien combattant» a partagé avec les apprenants son expérience, sa passion de la musique et les grandes étapes de sa carrière. Dans une ambiance conviviale et pédagogique, les enfants ont multiplié les questions sur son inspiration, ses débuts artistiques et les messages véhiculés dans ses chansons. «La musique doit éduquer, conseiller et apporter de la joie», a déclaré Zao qui est, certes, affaibli par les conséquences d'un A.v.c (Un accident vasculaire cérébral) subi il y a quelques années, mais lucide, très combatif et prêt à livrer un spectacle digne de son envergure artistique. Revenant sur son riche répertoire musical, l'artiste

a notamment évoqué le titre «Ancien combattant», œuvre emblématique qui lui a permis de remporter le Prix Découvertes R.f.i et de conquérir un public international, grâce à son humour satirique et à la profondeur de ses textes. Il a, également, prodigué des conseils aux élèves, insistant sur la responsabilité culturelle liée à l'écoute musicale. «Les enfants ne doivent pas écouter n'importe quelle musique, parce que telle musique peut rendre fou, tandis que telle autre peut procurer du plaisir et de la joie», a-t-il affirmé, sous les applaudissements des enseignants et des élèves. Pour les organisateurs, cette rencontre constituait un préalable indispensable permettant aux élèves d'apprendre à connaître le grand artiste, avant le concert-hommage dédié aux grands-parents, le samedi 4 juillet prochain, au Palais des congrès. Cette grande journée



Zao.



Quelques élèves posant avec Zao et le modérateur.

d'émulation scolaire sera organisée par l'Ecole américaine du Plateau des 15 ans et l'Ecole internationale espoir du pays, en partenariat avec la Fondation Génération espoir du pays et la B.c.h (Banque congolaise de l'habitat). Elle sera célébrée sous le thème: «La transmission éducative et l'excellence scolaire: célébrons les grands-parents de nos élèves». Le programme sera articulé en deux temps

forts: dans la matinée, les activités seront consacrées à l'émulation scolaire, aux prestations des élèves ainsi qu'aux animations culturelles et éducatives; l'après-midi laissera place à une grande soirée culturelle marquée par la prestation de Zao, accompagné de groupes traditionnels tels que Ngoma-za-kongo et les Mantsiemés.

Joseph MWISSI NKIENI

Lutte contre la délinquance faunique

Aux quatre présumés trafiquants appréhendés à Ewo, trois se sont ajoutés

Après l'interpellation de quatre individus, le 18 mai 2026, à Ewo, dans le Département de la Cuvette-Ouest, pris en flagrant délit de détention, circulation et commercialisation de quatre peaux, d'un crâne et quatre dents de panthère, trois autres suspects ont été interpellés, trois jours plus tard, à Kellé, toujours dans la Cuvette-Ouest, à la suite d'une dénonciation. Ils ont été transférés à Ewo où ils ont rejoint les quatre présumés complices.



Les trois présumés trafiquants.

Selon des sources proches du dossier, les sept personnes interpellées feraient partie d'un réseau présumé de trafic de produits fauniques. Certains seraient impliqués comme acheteurs et revendeurs, tandis que d'autres auraient joué le rôle d'intermédiaires ou de transporteurs. Ils sont, tous, poursuivis pour présomption d'abattage, de détention, de circulation et de commercialisation de trophées de panthère, une espèce animale intégralement protégée par la législation congolaise. Après leur déferrement devant les autorités judiciaires compétentes, ils ont été placés à la maison d'arrêt d'Ewo dans l'attente de leur procès. Conformément à la loi en vigueur, ils encourent des peines pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme ainsi qu'une amende pouvant atteindre cinq millions de francs Cfa chacun. Le commerce illégal des produits issus de la faune sauvage constitue l'une des principales menaces pour la conservation de la biodiversité et contribue à l'extinction de nombreuses espèces à travers le monde. Signalons que ces arrestations ont été réalisées par les éléments de la Région de gendarmerie, en collaboration avec les agents de la Direction départementale de l'économie forestière de la Cuvette-Ouest, avec l'appui technique du Palf (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage). Au Congo, l'article 27 de la loi n°37-2008 du 28 novembre 2008 relative à la protection des espèces fauniques dispose que «l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces animales intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées, sont strictement interdits, sauf dérogation spéciale accordée par l'administration des eaux et forêts pour les besoins de la recherche scientifique».

Evariste LELOUSSI

Lutte contre la délinquance faunique

Quatre présumés trafiquants fauniques interpellés à Ewo avec des trophées de panthère

Quatre présumés trafiquants fauniques, âgés de 25 à 50 ans, ont été interpellés le lundi 18 mai 2026, à Ewo, chef-lieu du Département de la Cuvette-Ouest, pour détention, circulation et tentative de commercialisation de trophées de panthère. Parmi les quatre suspects figurent notamment le chauffeur personnel d'une autorité locale ainsi qu'un pasteur d'une Église de réveil. Ils ont été pris en flagrant délit de possession de quatre peaux, un crâne et quatre dents de panthère, correspondant à quatre animaux abattus.

Selon les informations recueillies sur place, les trophées de panthère étaient dissimulés dans un sac de jute contenant des vêtements et divers effets personnels, afin d'échapper à la vigilance des forces de l'ordre. L'opération a toutefois permis l'interpellation des quatre présumés trafiquants, par les éléments de la Région de gendarmerie, en collaboration avec les agents de la Direction départementale de l'économie forestière de la Cuvette-Ouest, avec l'ap-

pui technique du Palf (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage). Les quatre suspects ont reconnu les faits qui leur sont reprochés. L'enquête se poursuit, afin d'identifier et de démanteler l'ensemble du réseau impliqué dans ce trafic illégal de produits fauniques. Ils devraient être présentés devant le procureur de la République près le tribunal de grande instance d'Ewo. Conformément à la loi congolaise, ils encourent jusqu'à cinq ans d'emprisonnement



Les quatre présumés délinquants fauniques interpellés à Ewo.

ferme ainsi qu'une amende pouvant atteindre cinq millions de francs Cfa, à chacun. Le commerce illégal des produits issus de la faune sauvage constitue une menace majeure pour la survie des espèces animales protégées. Au Congo, l'article 27 de la loi n°37-2008 du 28 novembre

2008 interdit strictement l'importation, l'exportation, la détention et le transit des espèces animales intégralement protégées ainsi que de leurs trophées, sauf dérogation spéciale accordée dans le cadre de la recherche scientifique.

Evariste LELOUSSI

Livre



Commandez sur Amazon.fr

Conférence littéraire

La méthode cartésienne comme héritage: quand David Mavouangui repense Descartes

Comme annoncé, David Mavouangui a présenté son ouvrage, «Descartes, le don de la méthode». C'était jeudi 21 mai 2026, au Grand-séminaire Cardinal Émile Biayenda, à Kinsoundi, dans le premier arrondissement de Brazzaville, lors d'une conférence littéraire qui a réuni plusieurs personnalités parmi lesquelles Mgr Urbain Gassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), le prof Louis Bakabadio, conseiller spécial du Président de la République, chef du département de l'éducation, Akanis Maxime Akanokabia, directeur de la scolarité de l'Université Marien Ngouabi, plusieurs responsables académiques, enseignants et étudiants de l'Université Marien Ngouabi, du Grand-séminaire de théologie Cardinal Émile Biayenda et du Grand-séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, etc. La modération était assurée par notre collègue Ghislain Aristide Ngouma, journaliste à La Semaine Africaine.

Maître assistant et enseignant-chercheur à la Flash (Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines) de l'Université Marien Ngouabi ayant fait valoir ses droits à la retraite, David Mavouangui n'était pas dans un cénacle de philosophes. Sa conférence littéraire sur Descartes était ouverte à tout le monde. Mais, c'est clair que les philosophes étaient les plus nombreux. La personnalité complexe du philosophe français du 17^{ème} siècle, René Descartes, mathématicien et physicien, considéré comme l'un des fondateurs de la philosophie moderne, ne pouvait pas manquer de susciter la curiosité des philosophes congolais. L'essai publié le 20 février 2025 chez Paari Éditeur, propose une réflexion dense et éclairante sur la pensée de René Descartes et sur la méthode cartésienne comme socle de la connaissance moderne. La conférence s'est ouverte dans une atmosphère de recueillement et de solennité. La chorale des séminaristes a chanté un cantique soigneusement préparé, enveloppant l'assemblée d'une grande ferveur. Puis vint la prière d'ouverture, profonde et apaisante, comme une invitation à reconnaître la grandeur et la gloire de Dieu au cœur de cet instant d'exception.

Auguste Nsonnissa, critique littéraire

La portée scientifique et philosophique de l'ouvrage a été longuement analysée par le prof Auguste Nsonnissa, qui a joué le rôle de critique littéraire. Dans une intervention remarquable, il a salué «un ouvrage de maturité intellectuelle», fruit d'une longue expérience de recherche et d'enseignement.

Selon lui, «Descartes, le don de la méthode» dépasse la simple vulgarisation philosophique. L'essai s'inscrit dans une véritable réflexion épistémologique sur les fondements de la science moderne, en mettant en dialogue Descartes, Kant, Hegel et plusieurs traditions philosophiques contemporaines. Le critique littéraire a notam-



Le prof Auguste Nsonnissa et David Mavouangui.

ment insisté sur la structure méthodique de l'ouvrage (introduction, réflexion sur «les pouvoirs de l'esprit», conclusion ouverte), ainsi que sur le recours aux grandes œuvres cartésiennes comme le «Discours de la méthode», les «Méditations métaphysiques» ou encore les «Règles pour la direction de l'esprit».

Pour Auguste Nsonnissa, l'auteur propose surtout «une phénoménologie de la donation», une philosophie qui invite l'homme à «revenir à soi, être libre et exister». Il a conclu son analyse, en rappelant une maxime cartésienne reprise dans l'ouvrage: «C'est moins de perdre la vie que de perdre l'usage de la raison». À travers sa publication, David Mavouangui confirme sa place parmi les voix intellectuelles congolaises engagées dans la réappropriation critique des grandes traditions philosophiques occidentales. Avec «Descartes, le don de la méthode», il offre non seulement une lecture du rationalisme cartésien, mais aussi une réflexion sur la liberté, la vérité et le rôle de la raison dans les sociétés contemporaines.

Descartes au cœur de la modernité philosophique

Par la suite, un temps d'échanges nourris a permis à l'assistance d'interagir directement avec l'auteur, autour des enjeux contemporains de la méthode cartésienne. Plusieurs questions ont été soulevées, notamment sur l'impact de

l'ouvrage dans la société actuelle, sur l'absence de méthode comme possible cause du désordre social, politique et éducatif observé aujourd'hui, ainsi que sur les rapports entre le spiritualisme et les valeurs traditionnelles africaines.

Interrogé sur la portée philosophique de son ouvrage et sur la nature même de la méthode cartésienne, David Mavouangui a développé une réflexion à la fois historique, métaphysique et anthropologique. Il a rappelé que René Descartes demeure, selon lui, «le précurseur de la modernité», notamment par son influence sur le siècle des Lumières. Le philosophe congolais a, également, expliqué le lien profond qu'il établit entre Descartes et Emmanuel Kant, deux auteurs qu'il enseigne depuis plusieurs années. «J'ai finalement compris Kant à partir de Descartes», a-t-il déclaré. S'appuyant sur la célèbre formule cartésienne, «Cogito ergo sum» (Je pense donc je suis), il a montré que la pensée constitue, chez Descartes, une forme de transcendance permettant à l'homme de s'élever au-dessus des données sensibles et empiriques, pour accéder à la liberté et à la connaissance de l'absolu. Selon lui, la pensée relève du «logos» et fonde la dignité même de l'être humain comme sujet libre et conscient.

L'auteur a également souligné que, dans la philosophie cartésienne, Dieu apparaît comme «le garant des idées et des évidences», ouvrant ainsi un dialogue possible entre rationalité, spiritualité et

certaines formes de sagesse traditionnelle, y compris bantoue. Pour David Mavouangui, la méthode cartésienne dépasse donc une simple conceptualisation abstraite: elle constitue une véritable discipline de l'esprit, orientée vers la quête de la vérité, de la rigueur intellectuelle et de la responsabilité humaine. Mais, au-delà du commentaire philosophique, son ouvrage se veut aussi une réflexion sur l'action, la morale et la responsabilité humaine dans un monde moderne traversé par les crises du sens. David Mavouangui voit dans la méthode cartésienne une discipline intellectuelle capable d'orienter l'homme vers une existence rationnelle et libre.

La prière de Mgr Urbain Gassongo

Pour conclure, Mgr Urbain Gassongo a été invité à prononcer la prière de clôture. Dans une intervention mêlant spiritualité et philosophie, il a déclaré: «Seigneur Dieu, tu as envoyé ton fils pour nous révéler ta méthode, et cette méthode, c'est l'Évangile. Que ton Esprit-Saint nous formate, afin que nous puissions être les tenants de l'Évangile. Nous te supplions Seigneur Jésus, formate chacun de nous à la méthode, pour être sérieux dans ce que nous faisons. Amen!». Une conclusion symbolique qui a donné à cette rencontre intellectuelle une dimension à la fois spirituelle et humaniste.

David Mavouangui donne à découvrir ou redécouvrir René Descartes

Né en 1953 au Congo, David Mavouangui a effectué une partie de ses études supérieures en France, notamment à l'Université de Poitiers, puis à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, où il a soutenu sa thèse de doctorat en 1989, sur la philosophie de Kant et l'éducation. Il a dirigé pendant quinze ans le Département de philosophie de la Flash, de 1991 à 2006. Il assure également la direction de la collection Afrique en philosophie aux Éditions Paari et co-dirige le Germod (Groupe d'études et de recherches sur la modernité). En tout cas, qu'on soit philosophe ou pas, David Mavouangui donne à découvrir ou redécouvrir René Descartes, un penseur qui était convaincu que «le bon sens est la chose du monde la mieux partagée». Le bon sens!

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU

Musique

Simon Templar à la recherche de mécène, pour son album «Nostalgie»

Dans un contexte congolais de faible accompagnement des artistes, Simon Templar envisage la production de son album, «Nostalgie», qui comporte six titres et qui est marqué par une réflexion sur l'exil et les réalités sociales. Habitant à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, Audie Murphy Timplar Bantsimba, de son nom à l'Etat-civil, recherche un producteur ou un mécène pouvant l'aider à produire son album. Dans un échange avec lui, il présente cet album qui n'attend plus que de sortir sur le marché de la musique.



Simon Templar.

* Simon Templar, à quel moment avez-vous compris que la musique pouvait devenir plus qu'une passion pour vous?

** D'abord, je vous remercie pour cette opportunité de m'adresser au public. La musique, pour moi, c'est une passion et c'est dans le sang. Toute ma famille était dans la musique: mon père, ma mère et ma jumelle, tout le monde était dans la chorale. À l'école primaire, une maîtresse appelée Madame Nganga avait détecté mon talent. Elle s'est rendue compte que pendant la récréation, je regroupais les amis pour chanter. Elle m'a alors intégré dans le groupe vocal de l'école qui devait représenter l'établissement lors du jeu de l'Onudi. Après la mort de mon père, j'ai toujours gardé le goût de continuer à chanter. Cette fois-ci, c'était avec des amis dans les cabarets où nous chantions et jouions de la musique. Plus tard, nous étions dans les loges situés sur l'Avenue de la paix, comme Branco et Boomerang. Nous chantions des vieilleries des anciens orchestres.

* Pourquoi avoir attendu ce moment précis pour sortir votre premier album?

** Plusieurs démarches ont été lancées depuis quelques années. Mais, je ne trouvais pas de producteur. Le travail que je faisais en dehors de la musique me prenait beaucoup de temps, du matin au soir. Je n'arrivais pas à regrouper mes amis musiciens, pour aller au studio, enregistrer l'album. J'étais aussi confronté à un manque de mécène. Avec mes très modestes moyens, je me suis arrangé d'aller en studio, chez Makunzenze, enregistrer un single intitulé «Bayini». Mais, la promotion n'a pas suivi et la chanson n'a pas marché. Depuis 2023, je me suis engagé pour analyser ce qui n'a pas marché dans ce premier projet et corriger les erreurs, afin que l'album «Nostalgie» puisse connaître du succès. J'ai commencé l'enregistrement de cet album avec mes propres moyens depuis 2023. Par manque de producteur, je suis obligé de m'autoproduire. S'il y a des personnes de bonne foi qui peuvent soutenir mes œuvres, elles peuvent me contacter ou passer par la direction du journal L'Horizon Africain. Nous pourrions discuter et signer un contrat de partenariat, pour faire avancer le projet. La promotion demande beaucoup de moyens et de financement.

* C'est quoi le message de la chanson «Nostalgie»?

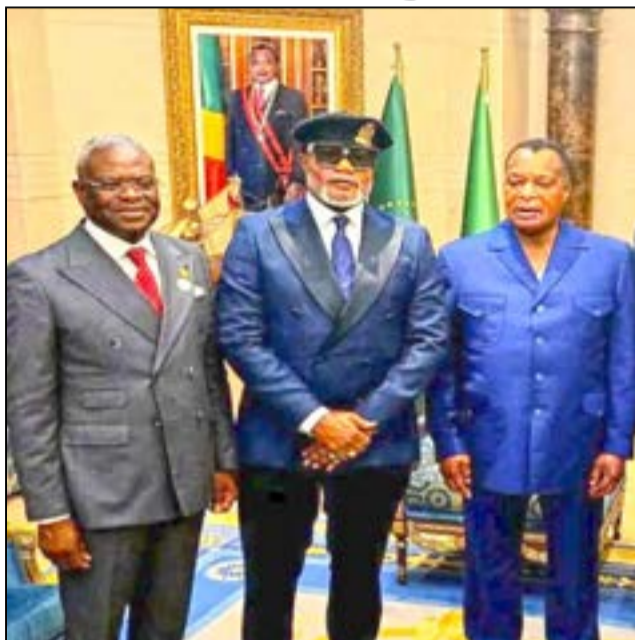
** Le message de la chanson «Nostalgie» est une critique sur la perception de l'Europe par les Africains. Au fait, je critique certains Congolais qui pensent que mourir sans voir Paris est un péché. Pour moi, c'est le contraire: on est mieux dans son pays natal qu'en Europe. Donc, dans cette chanson, je raconte l'histoire d'un jeune homme qui a travaillé pendant des années, pour obtenir un billet d'avion et un visa pour l'Europe. Une fois arrivé en France, il se retrouve sans papiers et vit la honte, l'humiliation et la difficulté. Il regrette d'être parti en Europe et ne sait pas comment rentrer dans son pays, sans rien. Mon message, c'est de dire qu'on est mieux chez soi qu'ailleurs. La France est décrite comme un lieu difficile, car tout y est payant, même le sommeil. Au pays, la vie est différente. Pour ceux qui pensent que l'Europe est l'eldorado, je dis le contraire.

Propos recueillis par Roland KOULOUNGOU

Musique

Quand le Grand Mopao revient avec un hommage à Denis Sassou-Nguesso

«Mieux tard que jamais», dit l'adage. La campagne électorale relative à l'élection présidentielle est derrière nous. Denis Sassou-Nguesso a été proclamé réélu par 94,90% des suffrages exprimés, selon les résultats définitifs proclamés le 28 mars 2026 par la Cour constitutionnelle. Saisissant l'opportunité d'une invitation à livrer un concert au dîner de gala à l'occasion de l'attribution du «Prix du banquier africain» (African banker awards 2026), organisée par la Bad (Banque africaine de développement), où un prix spécial, le «Prix du leadership», a été attribué au Président Denis Sassou-Nguesso, mercredi 27 mai 2026, à l'Hôtel Kempinski, à Brazzaville, Koffi Olomide, qui s'y est produit avec sa chanteuse Cindy-le-cœur et son Quartier Latin, a révélé la chanson qu'il a composée en hommage au Chef de l'Etat, représenté à la soirée par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, qui a reçu le prix en son nom, en présence de quelques membres du gouvernement dont le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, et quelques membres de la famille présidentielle dont le colonel-major Edgard Nguesso, le directeur général du domaine présidentiel.



Quel honneur pour le Grand Mopao, mis au milieu du Président de la République (à droite) et du Premier ministre (à gauche), après sa chanson en hommage à Denis Sassou-Nguesso.

Le lendemain jeudi 28 mai, Anatole Collinet Makosso est allé remettre le «Prix du leadership» à son illustre récipiendaire qui, à cette occasion, a ouvert la porte de son palais à la délégation dans laquelle se trouvait le Grand Mopao. Après avoir reçu son prix et le cadeau qui l'accompagnait, notamment un tableau d'art, le Président Denis Sassou-Nguesso a suivi la chanson composée en son

honneur, que le Premier ministre lui a fait écouter, aux côtés du célèbre auteur-compositeur de la rumba congolaise.

Sans doute, le candidat éléphant en aurait eu besoin au moment où il partait à la conquête des suffrages de ses compatriotes. Mais, tant qu'à faire, Mopao a livré ses impressions à la presse (voir reportage vidéo), au sortir de l'audience présidentielle et son propos va dans le sens de convaincre

les Congolais de quelque chose. Seulement, ces propos viennent après les 94,90% des voix et qu'il n'y a plus, en principe, grand monde à convaincre parmi les Congolais. Quoiqu'il en soit, la campagne, c'est parfois à tout moment et à toute occasion. L'artiste a réussi à renouer avec la famille pré-

sidentielle de la rive droite. Il a posté tout de suite sa photo avec le Chef de l'Etat. Espérons que sa chanson fera tabac dans les bars congolais, à l'instar de ses mémorables tubes. Comme quoi la Bad crée aussi les circonstances pour relancer les affaires.

Urbain NZABANI

Musique

Cascade d'hommages à Papa Wemba, l'icône de la rumba congolaise

Depuis sa tragique disparition, le 24 avril 2016, à l'âge de 66 ans, en pleine scène du Femua (Festival des musiques urbaines d'Anoumabo), dans la commune de Marcory, à Abidjan, la capitale ivoirienne, les initiatives d'hommage à Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba, aka Papa Wemba, la légende de la rumba congolaise, n'ont jamais cessé de fleurir, à travers le monde. L'année 2026, marquant le dixième anniversaire de sa disparition, s'avère particulièrement prolifique, à cet égard. Aussi, nous a-t-il paru nécessaire de prêter nos lignes à cet évènement, dont l'intérêt culturel crève les yeux.

De son vivant, Papa Wemba aura marqué toutes les époques qu'il a traversées, grâce à son génie créateur dans le domaine de la musique. Depuis l'aube de sa carrière dans l'Orchestre Zaïko Langa-Langa qui l'a révélé (de 1969 à 1974) comme un talentueux artiste musicien, auteur, compositeur, chanteur et danseur, les Orchestres Isifi Lokole et Yoka Lokole où il est passé, jusqu'à l'Orchestre Viva la Musica qu'il a fondé en 1977, label qu'il gardera jusqu'à sa mort, il s'est toujours distingué comme une bête de scène, un leader incontestable des différentes générations d'artistes musiciens qui l'ont côtoyé et travaillé avec lui. Papa Wemba est aussi passé par le septième art, où il s'est illustré, avec talent, dans le film «La vie est belle» (1987) de Benoît Lamy et Ngangura



Papa Wemba.

Dieudonné Mweze. Il a joué aussi un rôle dans le film «Combat de fauves» (1997) de Benoît Lamy.

En musique, son style semblait, désormais, être passé sous pavillon Reddy Amisi, un pur produit du Village Molokai. A la vérité, Reddy Amisi est bien loin d'en avoir l'apanage, talonné qu'il est par d'autres talentueux que

lui, tels que Stino Mubi, très silencieux depuis un moment, ou Luciana Demingongo. De là où il se trouve, Papa Wemba ne peut qu'être rassuré de voir son «dauphin», Reddy Amisi alias Bailo Canto, «Je danse, je chante» en français, reprendre les clefs de son style, même si celui-ci avait quitté l'Orchestre Viva la Musica, depuis belle lurette.

Tombé, inopinément, micro aux poings sur le ring d'Anoumabo, on peut imaginer, l'amertume d'une telle disparition. Depuis, les hommages se multiplient. Cette année, c'est le dixième anniversaire de sa disparition. Le concert du 30 mai 2026, à 20h, au Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, à Paris, n'a été, en fait, que le point d'orgue d'une série de festivités, commencées le samedi 25 avril à Kinshasa. Ce jour-là, le Président de la RD Congo, Félix-Antoine Tshisekedi, s'était rendu au Village Molokai, au Quartier Matonge, rendre hommage à la mémoire de cette icône, en présence de son ministre de la culture, des arts et du patrimoine, Mme Yolande Elebe Ma Ndembo, et de la veuve de Papa Wemba, Mme Marie-Rose Luzolo, connue sous le surnom de «Maman Amazonie». Mais, les hommages ont largement dépassé les frontières. En Côte d'Ivoire, par exemple, où la mort a surpris le Kuru Yaka, l'autre sobriquet de Papa Wemba, une avenue porte désormais son nom. Au Kenya, une société d'auto-

Musique

Quand Cedro-la-loi et Zily électrisent le mythique Casino de Paris !

En «pyromane» expérimenté des scènes, Cedro-la-loi a encore frappé un grand coup, le vendredi 22 mai 2026, au mythique Casino de Paris, au concert de la diva mahoraise, Zily, devant plus de mille cinq cents personnes, sous la production d'Alex Soon, l'indiscutable révélateur de grands talents. Au regard de ses performances, Cedro-la-loi peut se targuer d'en avoir le talent.



La diva mahoraise, Zily, et le showman congolais, Cedro-la-loi, ont cartonné au Casino de Paris.

La programmation artistique sur la partie tremplin fleurait un bon le panafricanisme. Comme des étoiles filantes, on a vu passer sur scène, toute une brochette de musiciens tels que la Centrafricaine Massanga, le Malgache-comorien Moutmaz Nyora, l'Ivoirien Stéphane Sacré, avant le Congolais Cedro-la-loi. C'est aux environs de 20h45 qu'il a foulé la scène, sportivement, avec cette fougue digne d'une bête. D'une bête de scène, comme son école, le Clan Nuit-à-Nuit, sous la férule de son manager, Lionel Bas, a su en façonner d'autres.

Elevé parmi les fromagers de la forêt du Mayombe, dans son Congo natal, il est habitué aux milieux hostiles. Dans cette salle feutrée, malgré le poids des enjeux, il était comme un poisson dans l'eau. Ça s'est vu à la manière dont l'artiste s'amusait, envahissant la scène de ses postures presque arrogantes, pourtant si complices avec ce public, qui l'accompagne fidèlement. Entré sur scène aux sons de «Nzela ebendé», son dernier titre, il a fait apparaître sa danseuse, lorsque cette chanson est arrivée à maturité. Avec elle, Cedro-la-loi a formé un duo infernal, qui a tenu le public en haleine, durant toute leur prestation.

Autour de 21h, panique générale dans la salle! L'entrée sur scène de la reine de la soirée, la diva Zily, venait d'être annoncée. Élégante, toute de blanc vêtue, elle est surmontée d'un joli chapeau, affinant d'autant sa silhouette et réhaussant sa prestance scénique. Déjà conquis, le public aux anges s'est affolé! Les téléphones sont sortis de leur tanière, à qui mieux mieux, pour immortaliser ce moment magique, féérique. Au total, le public a eu droit à un voyage musical d'environ une heure trente minutes avec Zily.

Concert de bonne tenue, titrant autour de 50 euros la place, le public en aura eu pour son argent. Les artistes, notamment Cedro-la-loi, qui a déjà annoncé un maxi single, «No touch ling», en feat avec son compatriote Dj Rox, et un autre «Au mariage de mon ex», en feat, coïncidence avec la Malgache Tence Mena, ont donné le meilleur d'eux-mêmes. L'imagination précédant l'action, le public peut rêver, un jour prochain, d'un concert duo Zily/Cedro-la-loi, question de poursuivre ce dialogue culturel réinitialisé ce jour, entre les régions de l'Océan indien et le Congo. Le ministre des affaires étrangères, Constant Serge Bounda, ayant des affinités avec ces peuples, pour avoir été auparavant ambassadeur du Congo au Mozambique, avec accréditation dans la région de l'Océan indien, ferait bien de pousser dans ce sens, dans le sillage de la diplomatie culturelle.

Guy Francis TSIEHELA
Chroniqueur musical
(Paris France)

bus a adopté une façon plus flamboyante, en habillant ses autocars, grandeur nature, de l'image de l'artiste. Et, cerise sur le gâteau, à la demande de la RD Congo, l'Union africaine a consacré, le 24 avril, comme journée africaine de la musique.

Les artistes ne meurent jamais, ainsi qu'on le voit, a fortiori, lorsque ce dernier est à la fois, musicien, peintre et acteur, comme le fut Papa

Wemba. Vivement que son modèle inspire d'autres artistes, pour une musique écologique, «fait main», chargée de souffle et d'émotion humaine, afin d'étouffer dans l'œuf, l'éclosion de la musique machinale, sans âme, issue de l'I.a (Intelligence artificielle).

Guy Francis TSIEHELA
Chroniqueur musical
Paris France.

Le piège de Thucydide: pourquoi le président Xi Jinping ressort cette ancienne théorie grecque?

Lors d'un échange très médiatisé, le 14 mai 2026, avec le Président Donald Trump des Etats-Unis, le Président chinois, Xi Jinping, a évoqué «le piège de Thucydide». Cette expression met en évidence la rivalité qui existe entre les deux puissances. En effet, «le piège de Thucydide» est devenu l'un des concepts les plus commentés en géopolitique contemporaine. Utilisé pour analyser la rivalité entre la Chine, puissance montante, et les Etats-Unis, puissance dominante, il désigne le risque de conflit qui apparaît, lorsqu'une puissance émergente menace la position d'une puissance dominante.

Derrière l'expression, «le piège de Thucydide», se cache une réflexion beaucoup plus profonde sur la peur, l'équilibre des puissances, l'orgueil des Etats et les dynamiques historiques qui conduisent parfois les civilisations à la guerre, malgré elles. Le concept trouve son origine dans l'œuvre de Thucydide, historien de la guerre du Péloponnèse. Mais, il a été réactualisé au 21^{ème} siècle par le politologue américain Graham T. Allison. Aujourd'hui, il sert autant d'outil d'analyse stratégique que de mise en garde contre les dérives des rivalités internationales.

Aux origines du concept: Thucydide et la guerre du Péloponnèse

Au 5^{ème} siècle avant notre ère, deux grandes puissances dominent le monde grec à savoir: Athènes qui rayonne sur le plan maritime, commerciale et démocratique ainsi que Sparte qui jouit quant à elle, d'une puissance militaire terrestre et oligarchique. Toutefois, après les guerres médiques contre les Perses, Athènes connaît une ascension fulgurante, en d'autres termes, le développement économique, l'expansion maritime, les alliances stratégiques et l'influence culturelle grandissante. Face à cette montée en puissance, Sparte commence à craindre pour sa domination régionale. Thucydide résume cette dynamique dans une phrase devenue célèbre: «Ce fut la montée de la puissance athénienne et la peur qu'elle inspira à Sparte qui rendirent la guerre inévitable». Il faut reconnaître que la guerre n'est pas seulement provoquée par une attaque directe ou un différend diplomatique, mais aussi par un changement d'équilibre des puissances. En réalité, quand la puissance montante devient plus ambitieuse, en revanche, la puis-

sance dominante devient anxieuse. Par conséquent, les tensions augmentent progressivement jusqu'à rendre le conflit probable.

La redécouverte moderne du concept

Le terme «piège de Thucydide» a été popularisé par Graham Allison, professeur à Harvard University dans «*Destined for war: Can America and China Escape Thucydides's Trap?*». En fait, il a étudié seize cas historiques où une puissance émergente défait une puissance dominante. Dans 12 cas sur 16, cette rivalité a conduit à une guerre, cependant, dans seulement 4 cas, le conflit a été évité. L'objectif d'Allison n'est pas de dire que la guerre est inévitable, mais que ces périodes sont extrêmement dangereuses. Effectivement, le piège ne vient pas uniquement des intentions des dirigeants en revanche, surtout des mécanismes structurels comme la peur, la méfiance, la course à l'armement, les erreurs de calcul, le nationalisme, les alliances militaires et les réactions excessives à des incidents mineurs.

Comment fonctionne le piège de Thucydide?

Quand un Etat connaît une croissance rapide aussi bien sur le plan économique, technologique, militaire, démographique que culturelle, il commence alors à revendiquer davantage d'influence. A cet égard, la puissance déjà installée voit cette ascension comme une menace qui se résume par la perte d'influence, de marchés, de contrôle géopolitique et la remise en cause de l'ordre mondial existant. De ce fait, elle peut alors adopter une posture plus agressive ou défensive.

La montée des tensions

Il convient de souligner que,

les deux Etats inévitablement entrent dans une logique de compétition telles que les sanctions économiques, les guerres commerciales, la propagande, les alliances stratégiques et les démonstrations militaires. Néanmoins, le conflit éclate souvent à partir d'un événement secondaire tel que : assassinat, crise diplomatique, incident naval, erreur militaire ou crise régionale. Ainsi, la guerre devient alors le résultat d'une accumulation de tensions.

Le cas contemporain: Etats-Unis contre Chine

Aujourd'hui, le piège de Thucydide est principalement utilisé pour analyser la rivalité entre les Etats-Unis et la Chine. Effectivement, depuis plusieurs décennies, la Chine connaît une croissance spectaculaire notamment, la deuxième puissance économique mondiale, la montée en puissance militaire, la domination industrielle, les avancées technologiques et l'influence diplomatique grandissante. Dans cette optique, les Etats-Unis qui dominent l'ordre mondial depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, appréhende cette ascension avec inquiétude, voilà pourquoi, les tensions se manifestent déjà dans plusieurs domaines.

Guerre commerciale

Il est à noter que, les deux pays s'affrontent sur les droits de douane, la production industrielle, les chaînes d'approvisionnement et les semi-conducteurs. On constate également des rivalités dans d'autres domaines : en technologie par exemple, la bataille se situe dans l'intelligence artificielle, la 5G, les données, les réseaux sociaux et les infrastructures numériques. Au plan militaire, les tensions sont fortes en mer de



Les Présidents Xi Jinping et Donald Trump lors de leur rencontre à Pékin

Chine méridionale et autour de Taïwan.

Concernant la guerre d'influence, les deux puissances cherchent en réalité, à imposer leur modèle politique, leur vision du monde et leurs alliances internationales.

Même si le piège de Thucydide est populaire, de nombreux chercheurs considèrent qu'il simplifie excessivement l'histoire. Bien sûr, tous les changements de puissance ne débouchent pas sur des guerres. A cet effet, nous avons un bel exemple autrement dit, la transition entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis au XX^e siècle s'est faite sans guerre directe de ce fait, le monde moderne est différent.

Aujourd'hui les économies sont interdépendantes, les armes nucléaires rendent les guerres majeures extrêmement risquées, les institutions internationales jouent un rôle de médiation. Certains estiment que parler constamment d'un affrontement inévitable peut renforcer la méfiance, justifier l'armement et rendre le conflit plus probable. En somme, croire au piège peut contribuer à le créer.

Une théorie utile malgré ses limites

Le piège de Thucydide reste néanmoins pertinent car, il rappelle une réalité fondamentale. Effectivement, les grandes transitions de puissance sont historiquement instables. Ainsi, la théorie permet en même temps de comprendre pourquoi, certaines rivalités deviennent explosives, comment la peur influence les décisions politiques et les raisons pour lesquelles, les puissances dominantes réagissent parfois de manière disproportionnée.

En outre, l'histoire montre également que les sociétés ne sont pas condamnées à répéter les erreurs. Le véritable enjeu du piège de Thucydide n'est peut-être pas de prédire la guerre, mais de comprendre comment l'éviter

Le véritable défi contemporain: gérer la rivalité sans basculer dans la guerre

Il est à noter que le piège de Thucydide pose une question fondamentale au XXI^e siècle. Au fait, comment deux grandes puissances peuvent-elles coexister lorsqu'elles sont engagées dans une compétition historique, pour l'influence mondiale? En réalité, le problème contemporain n'est pas seulement la montée de la Chine ou le déclin relatif des Etats-Unis. Par contre, le véritable enjeu est la gestion de cette transition de puissance dans un monde à la fois, hyperconnecté, nucléarisé, technologiquement indépendant et traversé par des crises globales et communes. Incontestablement, la rivalité entre les Etats-Unis et la Chine ne se limite donc plus au plan militaire, elle se joue aussi sur le commerce, la technologie, l'IA et les infrastructures numériques.

Tout compte fait, le véritable défi contemporain est de gérer cette compétition stratégique sans laisser ni la peur dominée, ni le nationalisme ou les tensions conduire à une confrontation globale.

Lydie-Patricia ONDZIET
Présidente de Renaissance Alkebulan;
Membre de l'Association Panafricaine d'Aquitaine;
Membre des Associations féminines de Développement.

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 05 543 82 76 / 06.662 37 39

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /

www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation 108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim : Hervé EKIRONO

Tel : 06 879 50 69 / 05 554 40 99

Directeur commercial & Relations publiques :

Rigobert MOBOLAS : 06 626 89 15

Rédacteur en Chef : Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Tel : 06 986 56 52 / 05 568 54 47

Secrétaire de rédaction : Roland KOULOUNGOU

Tel : 06 838 30 04 / 05 055 24 71

Rédaction

Céleste Exaucé SINDOUSSOULO: 06 641 56 96

Martin BALOUATA-MALEKA : 05.500 77 82

Urbain Nzabani

Joseph MWISSI NKIENI

Siege de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tel : 05.557.78.71

Mise en pages : TORNADE

Ministère des sports, de la jeunesse et de l'éducation civique

Vers la réhabilitation de la pelouse du Stade de la Concorde à Kintélé

Le ministre des sports, de la jeunesse et de l'éducation civique, Hugues Nguélonde, a effectué une descente, mardi 19 mai 2026, au Stade de la Concorde, dans la commune de Kintélé, dans le cadre du lancement des travaux de réhabilitation de la pelouse naturelle de l'aire de jeu. Le Stade de la Concorde va, en effet, abriter les rencontres de la phase des éliminatoires de la Can Pamoja 2027 (Coupe d'Afrique des Nations), qui se déroule entre septembre 2026 et mars 2027. Les Diables-Rouges devant participer à cette phase des éliminatoires, il leur faut un stade d'accueil.

Le Stade Alphonse Massamba-Débat n'étant plus homologué, le gouvernement a jeté son dévolu sur le Stade de la Concorde de Kintélé, pour accueillir les matches des Diables-Rouges, dans le cadre de la phase éliminatoire de la Can Pamoja 2027. Pour cela, il faut procéder aux travaux de réhabilitation de ce stade, à commencer par la pelouse. Le gouvernement a recouru à l'expertise marocaine. En effet, la Sonarges (Société nationale de réalisation et de gestion des équipements sportifs) a été choisie pour faire le diagnostic des travaux à réaliser. Son directeur réalisations et normes, le Marocain Ahmed



Le ministre Hugues Nguélonde (au milieu) au Stade de Kintélé.

Amine El Hamraoui, a expliqué que le travail consiste à étudier le sol, pour donner une bonne information au gouvernement, tenant

compte des normes de la Fifa (Fédération internationale de football association). «La Sonarges a dépêché une équipe technique, pour

accompagner nos partenaires congolais, dans la réhabilitation de la pelouse naturelle et de plusieurs infrastructures, notamment le Stade de l'unité de Kintélé. Notre mission consiste à une assistance technique menée par la Sonarges, en vue d'établir un diagnostic technique de l'existant, formuler une recommandation, en vue de la remise à niveau de la pelouse aux normes internationales en vigueur», a-t-il indiqué, avant d'expliquer le travail qui doit être fait.

Le gouvernement est donc suspendu au diagnostic marocain des travaux à réaliser. Le Congo étant souvent condamné à refaire ce qui a été déjà fait. Un beau complexe sportif olympique comme celui de Kintélé a été livré à la négligence et à la mauvaise gestion, ce qui l'a condamné à ne plus être utile au sport pendant des années, après la tenue des Jeux africains en septembre 2015.

Luze Ernest BAKALA

Eliminatoires de la Can 2027 de football

Le tirage au sort a placé le Congo dans un groupe difficile

La Caf (Confédération africaine de football) a procédé, mardi 19 mai 2026, à son siège dans la capitale égyptienne, Le Caire, au tirage au sort des éliminatoires de la Can Pamoja 2027 (Coupe d'Afrique des Nations de football), dont la phase finale est co-organisée par trois pays (Kenya, Ouganda et Tanzanie). A l'issue de ce tirage au sort, les 48 sélections nationales ont été réparties en 12 groupes de 4 équipes. Les trois pays hôtes sont qualifiés d'office, mais ils participent tout de même aux éliminatoires. Le Congo est dans le Groupe G, avec le Cameroun, les Comores et la Namibie. Seuls les deux premiers de chaque groupe auront le ticket de la phase finale.

La phase des éliminatoires de la Can Pamoja 2027 se joue en six journées durant les périodes suivantes:

- journées 1 et 2: du 21 septembre au 6 octobre 2026;
- journées 3 et 4: du 9 au 17 novembre 2026;
- journées 5 et 6: du 22 au 30 mars 2027.

Les Diables-Rouges, la sélection nationale du Congo-Brazzaville, livrent leur premier match contre la Namibie et le deuxième contre les Comores, de la manière suivante:

- journée 1: Congo vs Namibie;
- journée 2: Comores vs Congo;
- journée 3: Congo vs Cameroun.

La campagne de la phase des éliminatoires s'an-



Les Diables-Rouges football seniors hommes en 2023

nonce décisive au regard de l'absence prolongée du Congo à la phase finale de la Can et de compétitions nationales durant deux saisons de suites. En plus, le Congo affronte des adversaires qui sont devant lui dans le classement mondial de la Fifa. Les Co-

mores étaient arrivées en huitièmes de finale de la Can jouée en 2022, alors que les «Brave warriors» de Namibie ont atteint les huitièmes de finale de la Can en 2024. Par ailleurs, sa réputation et notamment les difficultés de son football font rêver ses ad-

versaires qui considèrent le Congo comme «une proie facile». Notre pays se retrouve donc dans un groupe difficile.

Voilà ce qui condamne les Congolais à impressionner dès les deux premières journées. Les Diables-Rouges comptent sur les joueurs évoluant en Europe. Encore faudra-t-il les mettre en confiance, en réunissant de bonnes conditions de leur participation. En somme, c'est possible pour les Diables-Rouges de gagner leur ticket pour la phase finale de la Can, derrière le Cameroun apparaissant comme l'immense favoris du groupe.

Mais, il y a beaucoup de défis à relever dont certains sollicitent un esprit d'humilité et d'ouverture de la part des dirigeants. Si nous voulons gagner, il nous faudra être capables d'être ensemble, nous écouter et nous comprendre. Tout égo et toute attitude de marginalisation des autres ne conduiront qu'à l'humiliation de toute une Nation.

L. E. BAKALA

Handball

La Dynamique a lancé le Tournoi de gala de Pointe-Noire

Le Tournoi de gala de handball a été lancé à Pointe-Noire le dimanche 17 mai 2026, au Stade Enrico Mattei de Nvounvou, le deuxième arrondissement de la ville océane, par Avicenne Nzikou, coordonnateur adjoint de la Dynamique pour le réveil du handball congolais. C'était en présence de Mme Evelyne Tchitchelle née Moe-Poaty, mairesse de Pointe-Noire, qui a donné le coup d'envoi du tournoi, de Mme Liliane Lauréate Mbéri-Bigny, administratrice-maire du deuxième arrondissement et de plusieurs invités, des anciens handballeurs et handballeuses, dans une ambiance orchestrée par la mythique chorale de l'As Cheminots.



La mairesse de Pointe-Noire, Evelyne Tchitchelle lançant le Tournoi de gala en handball.

Au total, dix équipes des deux versions (messieurs et dames) prennent part au Tournoi de gala de Pointe-Noire, qui se joue chaque dimanche au Stade Enrico Mattei de Nvounvou. Voilà qui a apporté le soulagement aux équipes de handball de la ville océane, qui demeure sans compétition depuis trois années. Le Tournoi de gala organisé par la Dynamique pour le réveil du handball congolais était demandé et très attendu. Grâce à la Dynamique, la compétition a repris vie en handball à Pointe-Noire, à la grande joie des joueurs et des dirigeants des clubs.

Ancienne handballeuse, la mairesse Evelyne Tchitchelle est contente de revoir les compétitions de handball être de nouveau lancées dans sa ville. Elle-même a été pionnière de la discipline dans le Département du Kouilou. Elle a souhaité que la Dynamique garde cette ferveur, pour le bien du handball.

Ancien joueur d'Inter-club et ancien international des Diables-Rouges, Avicenne Nzikou a même enfilé son équipement et est entré sur le terrain pour partager sa passion du handball avec les joueurs, à la grande joie du public. Désormais, le rendez-vous du handball, c'est chaque dimanche au Stade Enrico Mattei de Nvounvou.

L. E. B.

Fécovo (Fédération congolaise de volleyball)

Cours international d'entraîneurs de niveau 3 à Brazzaville



Brazzaville, la capitale de la République du Congo, accueille, du 1er au 8 juin 2026, le séminaire international de formation des entraîneurs de volley-ball de niveau 3 de la F.i.v.b (Fédération internationale de volleyball), avec la participation de 28 stagiaires venus d'Afrique centrale, d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb. Dirigée par l'Allemand Piter Nonandron et le Camerounais Guy Atangana, tous deux instructeurs et experts de la F.i.v.b, la session de formation, ouverte aux entraîneurs de niveau 2 de volleyball, se déroule dans la salle de réunion du Stade Alphonse Massamba-Débat pour ce qui est de la théorie, et au Gymnase Henri Elendé, pour ce qui est de la pratique. La cérémonie de lancement de cette formation a eu lieu sous le patronage de Robert Bindele, directeur général des sports, en présence de Jean-Claude Itoua, représentant du C.n.o.s.c, et de Jean-Claude Mopita, président de la Fécovo (Fédération congolaise de volleyball).

De la politique du récit à la politique de la preuve: la souveraineté se mesure désormais en données

En 2026, la compétition politique a changé de nature. Elle ne se joue plus seulement sur la force d'un récit, l'autorité d'un parcours ou l'épaisseur d'un symbole. Elle se joue sur une capacité devenue décisive: rendre la gouvernance vérifiable. La scène internationale en donne une illustration saisissante.

Quand un gouvernement réunit plusieurs ministres autour du numérique, déroule un bilan, aligne des montants, des jalons et des volumes («agents formés», «investissements sécurisés», «projets labellisés», «capacités de calcul», «taux d'avancement»), il ne fait pas qu'informer. Il installe une nouvelle norme politique: la légitimité par la preuve. Ce type de communication dit, en substance: «Nous ne demandons pas la confiance; nous la documentons».



Par le Dr. Chrysostome Nkoumbi-Samba

automatisées?». Ce glissement n'est pas esthétique. Il est structurel. Car, la confiance ne se décrète plus; elle se fabrique. Et, désormais, elle se fabrique dans trois couches qui s'emboîtent: budget; données; preuve.

La souveraineté commence avant l'action: elle commence dans l'étude

Dans le numérique, l'illusion la plus coûteuse est de croire que la souveraineté se gagne au moment de l'exécution. La souveraineté commence en amont, quand on définit les hypothèses, les scénarios, les architectures et les modèles de gouvernance. Celui qui maîtrise l'étude préalable maîtrise déjà une part de l'avenir: dépendances technologiques, choix de stan-

dards, modèles contractuels, capacité d'audit, maîtrise des données. C'est pourquoi la question n'est pas de savoir si un État travaille avec des partenaires. Tous les États le font. La question est: qui détient l'intelligence stratégique et la capacité à la capitaliser? Sans souveraineté cognitive, la souveraineté technique devient un décor.

Autosuffisance alimentaire: thème majeur, mais test impitoyable de preuve

L'agriculture est le terrain où le «numérique de confiance» devient concret. Car, l'autosuffisance alimentaire n'est pas une posture: c'est un système. Elle exige de rendre visibles des éléments



Confiance, légitimité, impact.

simples mais déterminants: rendements par filière; prix bord champ; accès aux intrants; stockage; logistique; irrigation; assurances; financement; extension agricole; accès aux marchés.

Et, aujourd'hui, ces leviers sont indissociables de la donnée: données climatiques; cartographie des sols; traçabilité; subventions ciblées; services mobiles; plateformes de débouchés. Annoncer une ambition d'autosuffisance en 2026 sans feuille de route explicite pour

l'accompagnement des agriculteurs. C'est prendre un risque politique immédiat: transformer un enjeu vital en symbole électoral. Or, le symbole n'améliore ni les rendements, ni les revenus, ni la résilience climatique. Ce qui améliore, c'est la capacité de l'État à piloter et donc à mesurer.

Numérique de confiance: la nouvelle colonne vertébrale de l'État stratège

Le numérique de confiance n'est pas «faire du digital». C'est construire l'État comme un système vivant, pilotable, auditable, transmissible. Cela signifie: - un cadre de données (qua-

lité, propriété, protection, audit); - des capacités publiques (compétences, architecture, cybersécurité); - des services qui réduisent la friction citoyenne (identité, paiements, accès aux droits); - et surtout des tableaux de bord publiés: objectifs, budgets, avancement, impacts. Sans cela, l'État devient une juxtaposition de projets. Avec cela, l'État devient une machine de transformation au service des peuples et capable de préserver la planète, car la planification écologique dépend autant de la donnée que de la volonté.

Le prix à payer: la fin de l'ambiguïté

La gouvernance par la preuve a un coût. Elle oblige à dire des choses que les campagnes évitent: - quels objectifs précis à 12, 24, 36 mois? - quels budgets et quelles sources de financement? - quels indicateurs publics? - quelles institutions responsables? - quels mécanismes d'audit indépendant? - quelle trajectoire de transfert vers la jeunesse?

Ce prix est politique: on ne peut plus se cacher derrière l'intention. Mais, c'est précisément ce prix qui restaure la confiance. Et c'est là que se joue, désormais, la différence entre un programme et un système. En 2026, la question n'est donc plus seulement: «Qui gouvernera?». Elle est: «Qui peut gouverner de façon vérifiable? Qui peut faire de la souveraineté une réalité mesurable, et non un mot? Qui peut démontrer, non seulement annoncer, que l'État sert mieux les peuples et protège mieux la planète?». C'est cette exigence que pose «Gouverner par la preuve». Non comme un slogan, mais comme une nouvelle hygiène démocratique.

Dr Chrysostome NKOUMBI-SAMBA
Président Afrik@cybersecurite

Baccalauréat général 2026

Le gouvernement appelle à une revalorisation des filières scientifiques

La session 2026 du baccalauréat général se tient du mardi 2 au vendredi 5 juin 2026, avec 101.856 candidats répartis dans 310 centres à travers le pays. Le coup d'envoi officiel en a été donné au Lycée Chaminade, à Brazzaville, la capitale, par Jean-Luc Mouthou, ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Si la Série D concentre à elle seule plus de la moitié des inscrits (58,43%), suivie de la Série A (38,54%), la Série C ne rassemble que 3,12% des candidats. Un déséquilibre qui a retenu l'attention de Jean-Luc Mouthou et celle de son collègue Rigobert Maboundou, ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, venu souligner l'urgence de renforcer l'orientation des jeunes vers les filières scientifiques. Du point de l'organisation, la session de juin 2026 du baccalauréat général a connu un lancement sans anicroche. L'ouverture de la malle renfermant les sujets au Lycée Chaminade et leur distribution aux candidats s'est déroulé en présence de plusieurs personnalités, parmi lesquelles Gilbert Mouanda-Mouanda, préfet de Brazzaville, Mme Lucie Okemba, administrateur-maire de l'arrondissement 3 Poto-Poto, Mariavittoria Ballotta, représentante de l'Unicef, etc. La délégation ministérielle a poursuivi sa tournée dans d'autres centres d'examen, notamment à l'Ecole primaire Immaculée-Conception, à Ouenzé, et au Complexe scolaire de la Liberté, à Talangaï, où elle a été accueillie par Privat Frédéric Ndeké, administrateur-maire de l'arrondissement 6 Talangaï. Au terme de cette tournée, le ministre Jean-Luc Mouthou s'est réjoui du démarrage simultané des épreuves du baccalauréat général et du baccalauréat technique.

Sécurité publique

Sept présumés assassins d'un jeune à Pointe-Noire sous les verrous

Selon le Journal Le Troubadour, qui donne la nouvelle sur sa Page Facebook, le 31 mai 2026: la police de Pointe-Noire a mis la main sur les sept présumés assassins d'un jeune répondant au nom de Christ Cléo Mbani Moubélé (22 ans), disparu le 1er mai, au Quartier Thystère, dans le quatrième arrondissement, Loandjili, à Pointe-Noire, et dont le corps a été retrouvé en morceaux dans un puits. L'affaire a suscité une grande indignation au plan local et fait grand bruit dans les réseaux sociaux, depuis que la victime, Cléo, était portée disparue, alors que la police avait ouvert une enquête, à la suite de la plainte de la famille. Grâce à la traçabilité de son téléphone, qui était volé et vendu, l'enquête a permis d'interpeller d'abord cinq suspects, dans les milieux de jeunes délinquants de ce quartier. Il s'agit de Moïse Belemene, Réve Fabien Mfoutou Malata, alias MK, Espoir Milandou, Bonheur Niambi Ndeboukolo et Exaucé Rick Malalou, âgés de 23 à 31 ans, et presque tous de nationalité congolaise. Le 29 mai, les renseignements obtenus auprès de ce premier groupe de présumés assassins, considérés comme des «bébés noirs» (bandits meurtriers) ont permis d'interpeller les deux autres présumés auteurs du crime, Ange Logan Moumpa, alias Démon, et Othinel Samba, alias Othis, considérés comme les meneurs du groupe, qui s'étaient réfugiés au Village Mboukou, dans le District de Hinda (Kouilou). La collaboration entre la police et les éléments de la D.g.s.p a permis de faire aboutir l'enquête. La maison des parents de l'un des présumés criminel, qui était un repère de banditisme, a été démolie au bulldozer par une opération de la D.g.s.p. Un huitième suspect serait toujours recherché.

